

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU SDEF



*Syndicat Départemental d'Énergie
et d'Équipement du Finistère*

L'énergie au service du territoire



Sommaire

- 04** - Rétrospective de l'année 2025
- 06** - La gouvernance
 - Le bureau
 - Une équipe à votre écoute
 - L'organigramme
- 10** - Les objectifs de transition énergétique
- 11** - Plan climat-air- énergie territorial (PCAET)
- 12** - La commission consultative paritaire de la transition énergétique
- 13** - Le suivi juridique du syndicat
- 14** - La gestion administrative et financière du syndicat

1 Assurer le contrôle des concessions p15

Les concessions électriques
Les concessions GAZ

2 Améliorer la résilience des réseaux p23

La tempête Ciarán
Le pôle technique
Les effacements coordonnés

3 Agir pour l'efficacité énergétique et la réduction des consommations énergétiques et des gaz à effet de serre p29

Le conseil en énergie partagé
Le programme ACTEE
L'Intracting bâtiment
L'Assistance conseil
Les certificats d'économies d'énergie
Le groupement d'achat
L'éclairage public
L'Intracting éclairage public
Les bornes de recharge électrique

4 Développer les énergies renouvelables p45

Le photovoltaïque
La centrale photovoltaïque de Tréméoc
Les générateurs et le programme Accélère

5 Déployer le numérique au service de la transition énergétique p49

Finistère Smart Connect
Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)
Le Système d'Information Géographique
Les réponses aux déclarations de travaux (DT - DICT)
La plateforme d'intégration de données SDEF

6 Participer à l'aménagement du territoire p57

Le déploiement de la fibre
L'assistance conseil aux collectivités
L'assistance conseil à la mise en place de la vidéoprotection
Les appuis communs
La gestion des infrastructures de communications électroniques

7 Communiquer et sensibiliser p63

Les actions de communication
Les évènements
La sensibilisation des jeunes publics

67 - Lexique

68 - Recettes

- Dépenses

Mot du président

Avec 139 M€ de dépenses réelles en 2025 et 10 753 écritures comptables, 77 agents, le SDEF est plus que jamais un acteur incontournable de l'économie du Finistère notamment dans les réseaux électriques et la transition énergétique au service des collectivités et des Finistériens.

Ce rapport d'activité 2025 du SDEF vous présente les différentes interventions et missions du SDEF structurées en plusieurs axes stratégiques.

1 -Le SDEF, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie électrique, joue un rôle essentiel en assurant le contrôle des concessionnaires ENEDIS pour la distribution électrique, EDF pour la fourniture au tarif réglementé de vente et EDF-SEI pour les îles finistériennes non connectées au continent.

L'amélioration de la résilience des réseaux est un axe stratégique prioritaire : le SDEF intervient en tant que maître d'ouvrage pour la construction des réseaux électriques (extensions, sécurisations, renforcements et améliorations esthétiques), selon la répartition prévue au cahier des charges, avec un volume d'affaires en augmentation constante, due principalement à la mise en œuvre du programme «tempête» sans précédent suite à la tempête CIARAN, en partenariat étroit avec ENEDIS.

2 -L'éclairage public a également été un axe très important, avec 30 M€ engagés en 2025, soit une augmentation de 5 M€ par rapport à 2024. Le programme « intracting » rencontre un véritable succès auprès des communes adhérentes. Ce programme se poursuit en 2026, et, au final, nous aurons remplacé 40 000 points lumineux, pour aboutir à un taux de LED de 75% sur le territoire du SDEF !

3 - Pour soutenir et accompagner les collectivités dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments, le SDEF met également ses compétences au service de l'ensemble de ses adhérents pour la collecte des certificats d'économies d'énergie, l'achat d'énergie, le conseil en énergie partagé, l'audit et l'expertise énergétique du patrimoine bâti des collectivités dans le cadre des programmes ACTEE successifs, l'assistance conseil, et le dispositif Intracting «bâtiment».

4 - Le SDEF a développé de nombreuses autres missions liées à la transition énergétique afin de répondre aux enjeux climatiques et aux objectifs régionaux et

nationaux. Ainsi, le SDEF, a depuis plusieurs années, investi avec les collectivités dans la mobilité durable en déployant 262 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire du Finistère.

5 - Le syndicat a également pris part au développement des énergies renouvelables, en particulier, le photovoltaïque. En 2025, le SDEF exploitait 65 installations solaires d'une puissance totale de 6 779 kWc.

6- Dans le domaine du numérique, nous avons poursuivi la finalisation du PCRS, le SIG, le déploiement de la fibre optique ou encore les services Finistère Smart Connect en partenariat avec les EPCI afin de faire du Finistère un territoire connecté et durable .

Je tiens à remercier l'ensemble des délégué(e)s élu(e)s du SDEF, les vice-président(e)s pour leur investissement, ainsi que l'ensemble du personnel pour son implication et son volontarisme à mettre en œuvre quotidiennement nos décisions. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte une meilleure connaissance du SDEF.

Le SDEF est « votre syndicat » qui est présent à vos côtés pour mettre à disposition de vos communes et EPCI son expertise technique, financière, juridique pour faire avancer concrètement vos projets et ainsi, contribuer à faire du Finistère un département où tout commence !

Antoine COROLLEUR
Président du SDEF



Retrospective

► Janvier

Mise en lumière

La commune de Carantec a sollicité l'équipe éclairage public du SDEF pour rénover et améliorer la mise en lumière de la chapelle de l'île Callot.

Grâce à cette nouvelle installation, la consommation énergétique est passée de 2 944 kWh à 1196 kWh, ce qui représente une économie de 60 %.



► Février

Les élu(e)s du Pays de Landivisiau visitent la centrale photovoltaïque de Landivisiau

Sur la commune de Landivisiau, le chantier de cette nouvelle centrale avait débuté durant l'été 2024, il a pris fin début d'année 2025. Pour l'occasion, les équipes du SDEF ont présenté aux élu(e)s des communes du secteur de Landivisiau cette nouvelle installation solaire.



► Mars

La ronde des comités territoriaux

Comme chaque année, les comités territoriaux se planifient. Ces comités permettent de faire le point sur l'avancement des travaux et des programmes passés ou en cours et de faire le bilan de l'activité du SDEF dans les domaines de la transition énergétique et numérique.



► Juin

Les équipes du SDEF et de la SEM en visite à Carantec pour une journée de convivialité

Chaque année, les équipes du SDEF et de la SEM se retrouvent pour une journée conviviale. Cette année, le rendez-vous était donné dans le Nord-Finistère sur la belle ville côtière de Carantec.



► Juillet

Embellissements de transformateurs

Le SDEF accompagne financièrement, avec ENEDIS, les communes qui souhaitent embellir leurs transformateurs électriques. (Ci-contre celui de Lampaul-Plouarzel).



► Septembre

Lancement travaux intracting Douarnenez

Les travaux de rénovation liés au programme intracting se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. Au mois de septembre ce sont les travaux sur la commune de Douarnenez qui ont débuté.



► Avril

Les élu(e)s du territoire visitent l'école de Pluguffan

Le SDEF et l'ADEME ont proposé aux élu(e)s du territoire de découvrir la rénovation énergétique de l'école communale de Pluguffan. Ils ont ainsi pu visiter l'école et découvrir l'important travail de rénovation effectué et participer à deux ateliers sur les matériaux biosourcés et sur les énergies renouvelables.



► Mai

Réunion de lancement du marché d'électricité avec SELFEE

Le 15 mai 2025 s'est déroulée au SDEF, la réunion de lancement du nouveau marché d'électricité. Pour 2026 et 2027, c'est le fournisseur SELFEE qui a été sélectionné.

Afin de présenter l'entreprise et les détails du marché, les membres du groupement ont été conviés à cette réunion.



► Juin

Les élèves de Landivisiau gagnants du concours écoloustics

Un groupe d'élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Notre Dame des Victoires de Landivisiau ont remporté le prix départemental du concours écoloustics proposé par le SDEF. Les élèves ont présenté un projet autour de leur cantine, en apportant des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire.



► Octobre

Développement de la mobilité électrique

Le SDEF continue de développer son service de bornes électriques sur le territoire du Finistère. Pour le mois d'octobre, 9 communes ont réceptionné une borne électrique : Tourc'h, Pont-de-Buis, Le Conquet, Plogoff, Mahalon, Combrit, Pencran, Lampaul-Guimiliau, Lanhouarneau.



► Novembre

Commission consultative paritaire pour la transition énergétique

Réunie le 28 novembre 2025, cette commission consultative paritaire pour la transition énergétique a permis d'échanger sur l'évolution des PCAET, la maîtrise de la demande en énergie et la production d'énergies renouvelables.



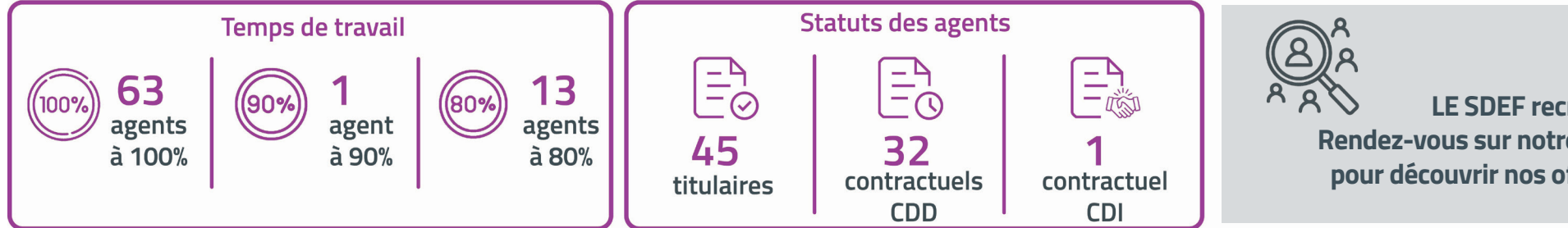
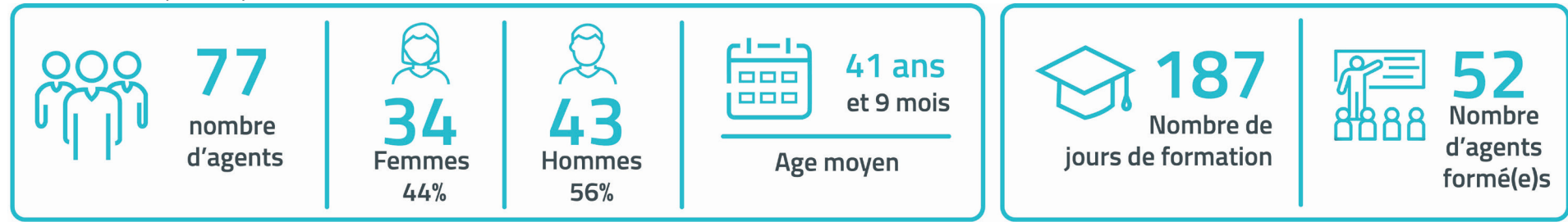
► Décembre

6e édition du salon Breizh Transition

Cet événement qui rassemble les acteurs publics et privés de la transition énergétique a proposé un programme riche de 4 conférences et de plus de 20 ateliers. Ces rencontres ont permis d'aborder et d'échanger sur les nouvelles mobilités, la transition numérique, la transition énergétique ou encore sur l'économie circulaire.



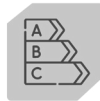
L'équipe



Les objectifs de transition énergétique



Sobriété :
Faire évoluer les comportements de consommation.



Efficacité énergétique :
Rénovation des bâtiments, éclairage public, baisse des consommations.



Énergies renouvelables :
Augmentation de la production d'énergies renouvelables décentralisées.



Gaz à effet de serre :
Diminution des émissions pour parvenir à la neutralité carbone.

L'action locale du SDEF s'inscrit dans les objectifs régionaux et nationaux de transition énergétique. Ces objectifs dessinent la trajectoire qui doit nous permettre de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris sur le Climat de 2015.

L'Accord de Paris est un traité international, juridiquement contraignant, visant à limiter les effets du changement climatique. Il a été adopté par 196 parties lors de la COP 21, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris, le 12 décembre 2015. Il est rentré en vigueur le 4 novembre 2016.



	Région Bretagne SRADDET adopté en 2020		Etat Français <i>Loi transition énergétique pour la croissance verte en 2015, Energie Climat 2019, Climat et résilience 2021.</i>		Europe <i>Paquet énergie climat, feuille de route commission européenne, fit for 55.</i>
	2030	2050	2030	2050	2030
Consommation d'énergie	-32% par rapport à 2012	-44% par rapport à 2012	-20% par rapport à 2012 <i>Loi transition énergétique pour la croissance verte</i>	-50% par rapport à 2012 <i>Loi énergie climat 2019</i>	-27% par rapport à 1990 <i>Paquet énergie climat</i>
Emission de gaz à effet de serre	-34% par rapport à 2012	-65% par rapport à 2012	-40% par rapport à 1990 <i>Loi énergie climat 2019</i>	Neutralité carbone	-55% par rapport à 1990 <i>Feuille de route commission européenne</i>
Production d'énergies renouvelables	x4,9 par rapport à 2012	x9,4 par rapport à 2012	32% de la consommation finale d'énergie <i>Loi transition énergétique pour la croissance verte</i>	Non défini	Au moins 42,5% d'Enr <i>Feuille de route commission européenne</i>

*Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire.

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Le SDEF, en tant qu'acteur territorial engagé dans la transition énergétique, participe aux comités techniques ou de pilotage des EPCI lors de la phase d'élaboration des PCAET. Il participe aux ateliers de construction des stratégies et programmes d'action. Il apporte alors un éclairage sur le volet énergie (consommation et EnR). Par sa vision départementale, il contribue aussi à l'échange d'expériences entre les EPCI.

Assistance à maîtrise d'ouvrage des EPCI

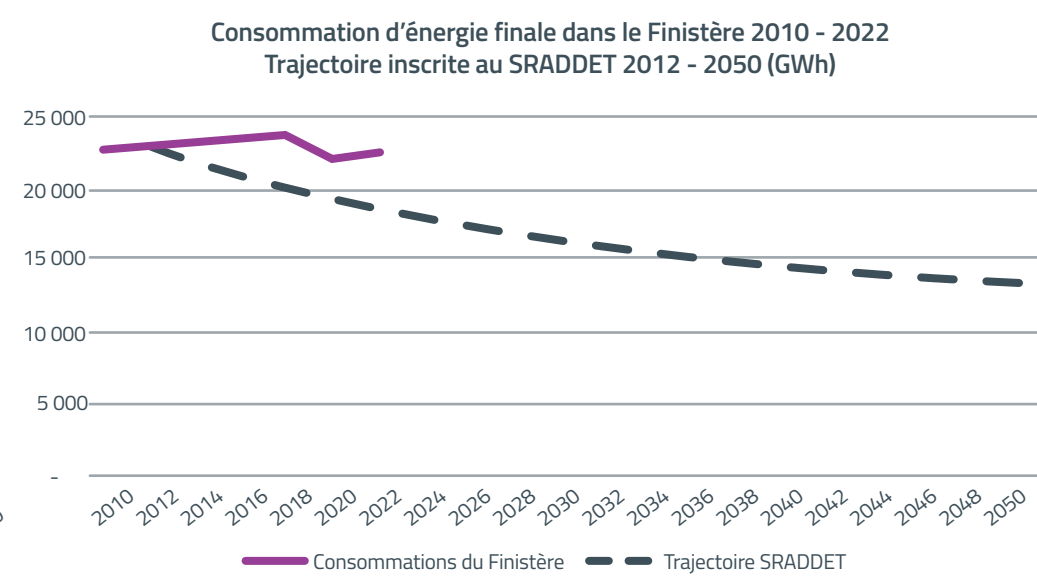
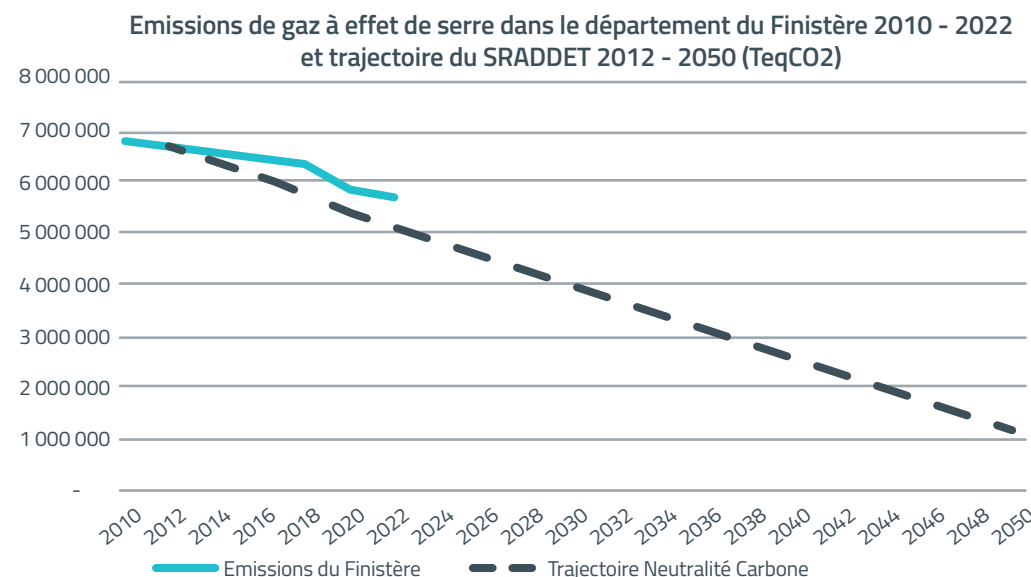
En application de l'article L 2224-37-1 du CGCT, le SDEF, autorité organisatrice de la distribution d'électricité, a mis en place la « Commission Consultative Paritaire » (CCP) pour la Transition Énergétique. Dès lors, il peut assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui en sont membres, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial.

Ainsi, le SDEF a accompagné la CC du Pays Bigouden Sud dans l'élaboration de son PCAET, par convention, et :

- a diligenté un marché de prestations intellectuelles ;
- a participé aux phases de sensibilisation des différents acteurs concernés par la démarche PCAET : élus, agents de collectivités, citoyens... ;
- a accompagné la CCPBS, en collaboration avec le prestataire retenu, dans chaque phase de réalisation et de mise en œuvre du PCAET ainsi que dans la définition et la rédaction de son programme d'actions.



Le suivi des objectifs



Commission consultative paritaire

pour la transition énergétique

28 novembre 2025

La Commission Consultative Paritaire pour la Transition Énergétique a été instituée par la loi pour la Transition Énergétique du 18 août 2015.

Elle réunit à parité les délégué(e)s des EPCI et les délégué(e)s du SDEF. Elle a pour objet la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie et la mise en cohérence de leurs politiques d'investissements. Les partenaires finistériens de l'énergie y sont également invités.

► Maîtrise de la demande en énergie

Les données issues de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne indiquent :

- Une très légère tendance à la baisse des consommations d'énergie, insuffisante pour suivre la trajectoire de transition prévue au SRADDET, en raison d'une progression du secteur transport routier ;
- Une baisse régulière des émissions de gaz à effet de serre, en particulier portée par l'agriculture et l'électrification des usages dans le secteur résidentiel et le secteur tertiaire.

► Production d'énergies renouvelables

Les derniers chiffres produits par l'OEB indiquent une progression de la production d'énergies renouvelables. Depuis 2000, cette production a été multipliée par 3. Si on retire le bois-bûche, la production a été multipliée par 12. Cette augmentation est cependant très en dessous de la trajectoire régionale visant l'autonomie énergétique en 2040.

La Commission Consultative Paritaire pour la Transition Énergétique s'est réunie le 28 novembre 2025 au SDEF.

Pour cette séance, l'ordre du jour était :

1. Maîtrise de la demande en énergie,
2. Production d'énergies renouvelables,
3. Planification énergétique,
4. Actualités.

► Planification énergétique

En 2025, les évolutions concernent notamment :

- L'approbation du PCAET de Quimper Bretagne Occidentale ;
- La validation pour arrêt des PCAET de la CC Pays Bigouden Sud, de la CC Cap-Sizun Pointe du Raz et de la CA Morlaix Communauté.

► Actualités

Suite à la réunion de la CCP-TE le 8 novembre 2024, lors de laquelle il avait été décidé de dresser un état des lieux de la mise en œuvre du décret afin d'accompagner les collectivités de manière efficace, une convention est en cours de signature avec la DREAL afin de disposer des données relatives aux collectivités assujetties ou non.



Le suivi juridique du syndicat

► Les marchés publics et délégations de service public

En tant que syndicat mixte, le SDEF est soumis au Code de la commande publique entré en vigueur au 1er avril 2019. Il doit donc respecter les principes fondamentaux de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Le pôle juridique établit l'ensemble des marchés publics et délégations de service public. Il assure la rédaction des pièces (en lien avec les autres pôles en ce qui concerne les pièces techniques), la passation des marchés (publicité, analyse, participation aux commissions d'appels d'offres...) et leur notification.

Par ailleurs, il met à disposition ses services (de rédaction et passation de marchés) auprès des membres qui le demandent.

► La veille et le conseil juridique

Une mission essentielle du pôle juridique est d'être attentif aux évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir dans ses domaines de compétences et d'en informer les agents ou les membres du SDEF.

Le pôle juridique prodigue des conseils juridiques aux agents du SDEF mais également aux collectivités qui en font la demande. Pour cela, le service se forme régulièrement pour être toujours à jour des nouvelles réglementations afin que sa pratique soit toujours efficiente.

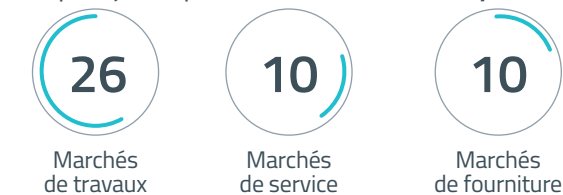
► Les dossiers précontentieux et contentieux

Le pôle juridique est en charge de la gestion des dossiers précontentieux et contentieux. En effet, il se charge d'apporter dans les meilleurs délais, une réponse aux réclamations des particuliers qui rencontreraient des difficultés suite aux interventions du SDEF.

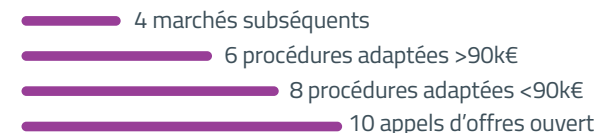


Les chiffres de 2025

Le pôle juridique a notifié 46 marchés publics :



et 28 procédures :



La SEM et sociétés de projets



Depuis le recrutement d'une juriste au sein de la SEM, le pôle juridique n'intervient plus pour la création des filiales, rédaction de statuts et pactes d'actionnaires notamment. Cependant, le service juridique demeure compétent pour les problématiques foncières, urbanisme et commande publique.

Ces domaines d'intervention ne sont pas exhaustifs. Les missions du pôle juridique s'adaptent aux évolutions des domaines de compétence du SDEF et de la structure.

La gestion administrative et financière du syndicat

L'équipe du pôle administratif et comptable, répartie entre Quimper et Landivisiau, se renforce avec la création d'un poste de secrétaire comptable dédié aux recettes. L'équipe est ainsi constituée de **14 agents** qui réalisent l'ensemble des mouvements comptables et financiers, les dossiers de subventions et les remontées de dépenses, la gestion des ressources humaines et la gestion quotidienne pour le bon fonctionnement des services.

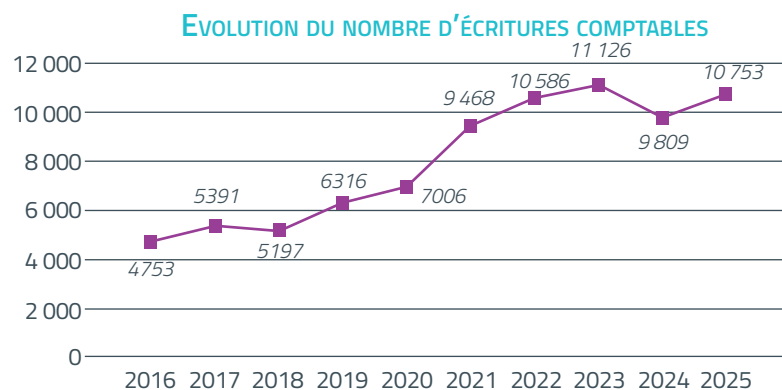
L'année 2025 a été marquée par le renouvellement de la convention CAP, convention en partenariat avec la DDFIP et le Service de Gestion Comptable de Quimper mettant en œuvre un contrôle allégé des dépenses signée le 13 octobre 2022. Compte tenu d'un taux d'erreur patrimonial très faible, et d'une chaîne de traitement des procédures d'engagement, de liquidation, de mandatement et de paiement fiable, le traitement des factures sur marché bénéficie d'un process plus rapide auprès du Service de Gestion Comptable par simple contrôle en échantillonnage.

► La comptabilité

Les dépenses de fonctionnement des budgets se sont élevées à plus de **16,7 millions d'euros en 2025**. Les dépenses d'investissement ont atteint plus de **122 millions d'euros** y compris les restes à réaliser. **7 781 mandats ont été réalisés**.

Le nombre d'écritures en dépenses progresse de 9,6% en 2025 par rapport à l'année précédente. C'est la résultante de l'évolution des missions, des services et des compétences du SDEF. Comparativement à 2020, le nombre d'écritures comptables a progressé de 53 %.

Quant aux ressources, 2 972 titres ont été ordonnancés. Ces recettes sont essentiellement l'accise sur l'électricité, les participations pour l'éclairage public, mais également les subventions qui financent les agents dédiés aux projets comme par exemple les programmes ACTEE. En investissement, le pôle a enregistré **121 millions d'euros** de recettes, y compris les restes à réaliser et 26,9 millions d'euros en fonctionnement.



Enfin, un travail conséquent de mise à jour de l'inventaire, en lien avec la trésorerie de Quimper, est en cours depuis 2023, ramenant le nombre de fiches d'inventaire de plus de 10 000 à 1 469 et ce après analyse de toutes les écritures comptables d'investissement enregistrées depuis 2006 et y compris le transfert des actifs des anciens syndicats.

► Les enveloppes financières

Une très grande majorité des mouvements comptables sont déclinés en 16 enveloppes financières se rapportant aux comités territoriaux. Ce travail est réalisé en collaboration avec les chargé(e)s d'affaires et permet aux secrétaires comptables d'assurer un suivi détaillé des dépenses et recettes se rapportant aux communes de leurs secteurs géographiques.



Rapport d'activité 2025 - La gestion administrative et financière du syndicat

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

ASSURER LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

- LES CONCESSIONS ÉLECTRIQUES
- LES CONCESSIONS GAZ

Quelques chiffres en bref ...

En électricité :



27 140 km
de réseaux



488 828
points de
livraison



12 082
installations
de production

En gaz :



436 GWh
d'énergie
acheminée



361 km
de réseaux

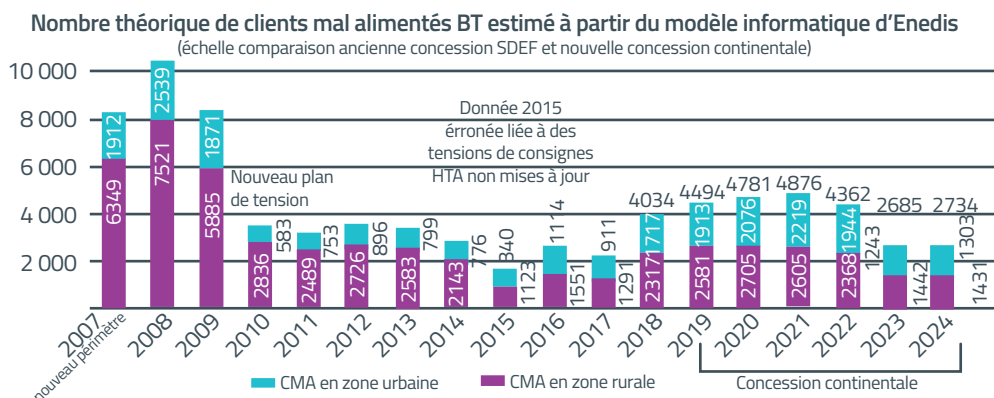


Les concessions électriques

Qualité de la desserte électrique

La tenue de tension vue par les clients BT

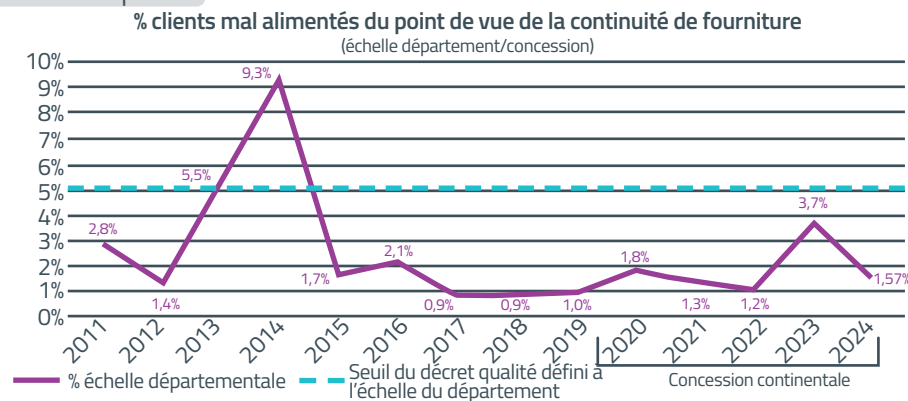
Par application du décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 et l'arrêté du 18 février 2010, les clients situés hors de la plage de tension admissible de +/- 10% de la tension nominale de 230V sont qualifiés « Clients mal alimentés » selon un modèle statistique d'estimation de charge électrique. Après une croissance du nombre de CMA entre 2018 et 2021, la baisse engagée en 2022 s'accroît en 2023 sous l'effet cumulé de la mise à jour de la période de référence des températures (1981 – 2010 / 1991 – 2020), de l'impact des producteurs qui ont tendance à élever la tension, de la fiabilisation des profils de consommation et enfin des travaux réalisés par les maîtres d'ouvrage.



La continuité de fourniture

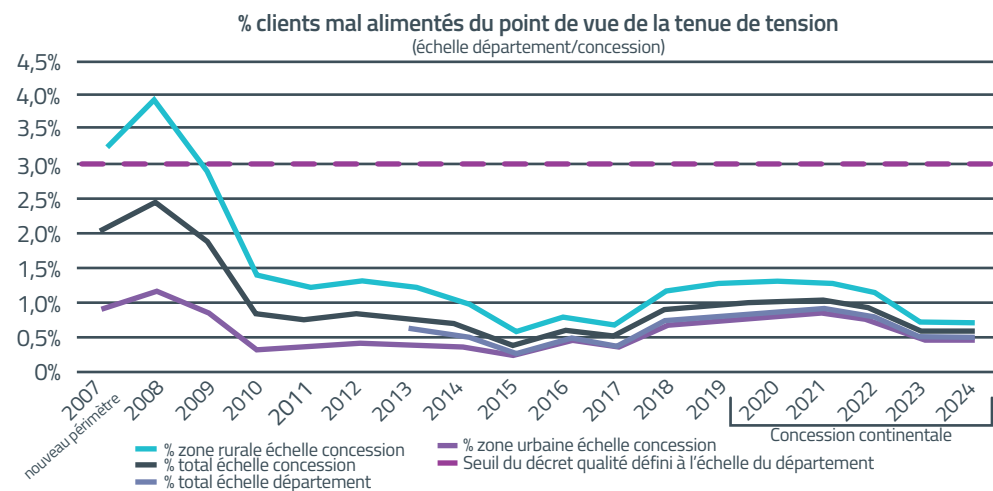
La continuité de fourniture selon le décret qualité

Selon le décret qualité (n° 2007-1826 du 24 décembre 2007) et ses textes d'application (l'arrêté du 24 décembre 2007 modifiés par l'arrêté du 18 février 2010), un client est considéré, en matière de continuité de fourniture, comme mal alimenté s'il subit dans une année : plus de 6 coupures longues (supérieures à 3 minutes) ou plus de 35 coupures brèves (de 1 seconde à 3 minutes) ou une durée de coupure cumulée de plus de 13 heures.



La tenue de tension selon le décret de qualité

En vertu du décret qualité (décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 codifié depuis dans le code de l'Energie) et de ses textes d'application (l'arrêté du 24 décembre 2007 modifié par l'arrêté du 18 février 2010), le seuil des 3% de CMA (BT + HTA) à l'échelle d'un département constitue le pourcentage au-dessous duquel la tenue de tension est jugée de qualité.



Hors évènement exceptionnel, il apparaît ainsi que le décret qualité, vu sous l'angle de la continuité de fourniture, a été respecté en Finistère chaque année depuis 2011, à l'exception des exercices 2013 et 2014 (succession de tempêtes sur la période hivernale).

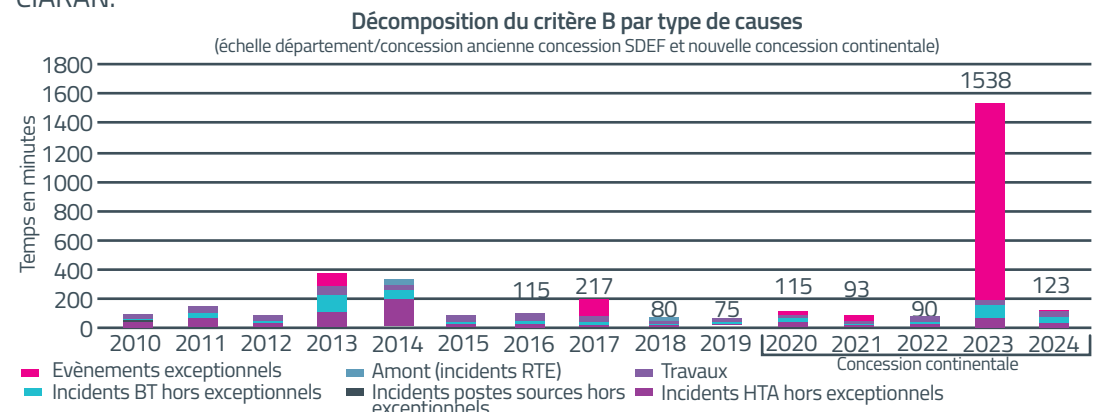
Le niveau global de continuité du décret qualité est considéré comme non respecté si le pourcentage de clients mal alimentés à l'échelle du département dépasse 5%.

Rapport d'activité 2025 - Concession électrique

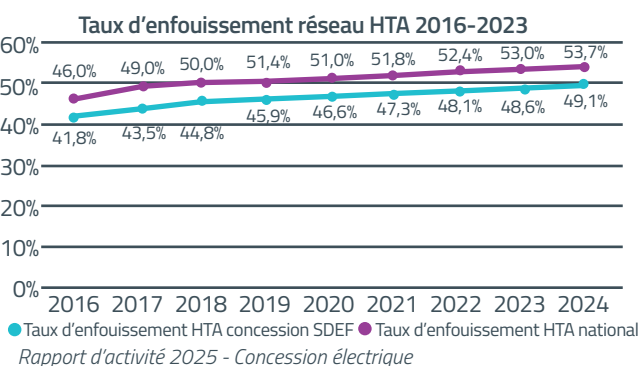
Le Critère B : temps moyen de coupure par usager

Le critère B constitue le critère de performance le plus communément utilisé pour évaluer la continuité de fourniture. Il mesure la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension, quelle que soit la cause des coupures. Le critère B HIX hors RTE correspond au critère B auquel on retranche les coupures en lien avec des évènements exceptionnels et ceux ayant pour cause des infrastructures relevant du réseau de transport (RTE). Il est pris en référence dans le SDI (Schéma Directeur d'Investissement) du contrat de concession. L'objectif convenu et partagé entre le SDEF et ENEDIS est de parvenir, au cours du contrat, à un critère B HIX hors RTE moyenné sur 4 ans glissants inférieur à 80 minutes.

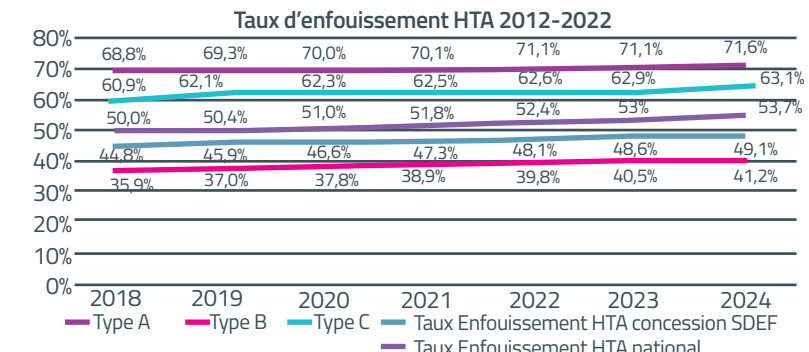
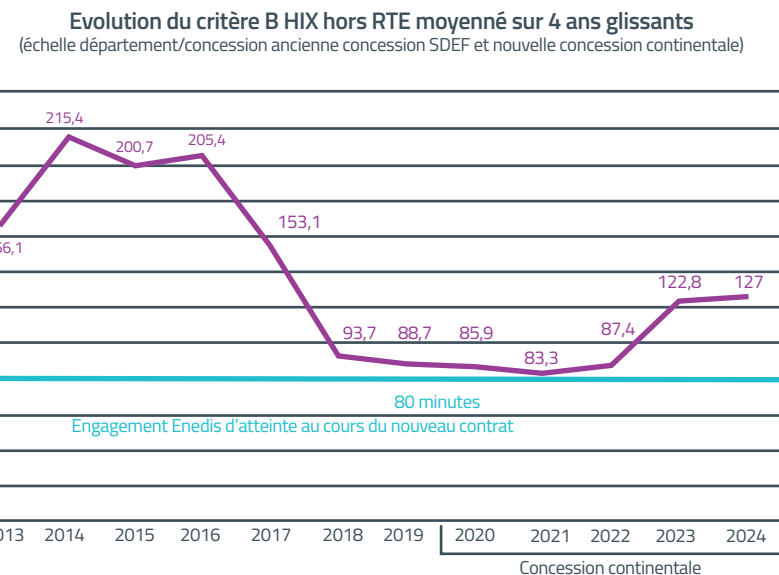
Depuis 2018 et la fin du PEIM, le niveau du critère B toutes causes confondues, est stable jusqu'à l'année 2022. Après une année 2023 marquée par une très forte augmentation du critère B (1538 minutes) suite à la tempête CIARAN, le critère B de l'année 2024 redescend à 123 minutes. Bien qu'en baisse, le critère B 2024 reste tout de même supérieur à la période 2018 – 2022. Ceci témoigne d'une certaine vulnérabilité du réseau face aux aléas climatiques notamment sur des réseaux en cours de consolidation suite à la tempête CIARAN.



Le réseau HTA

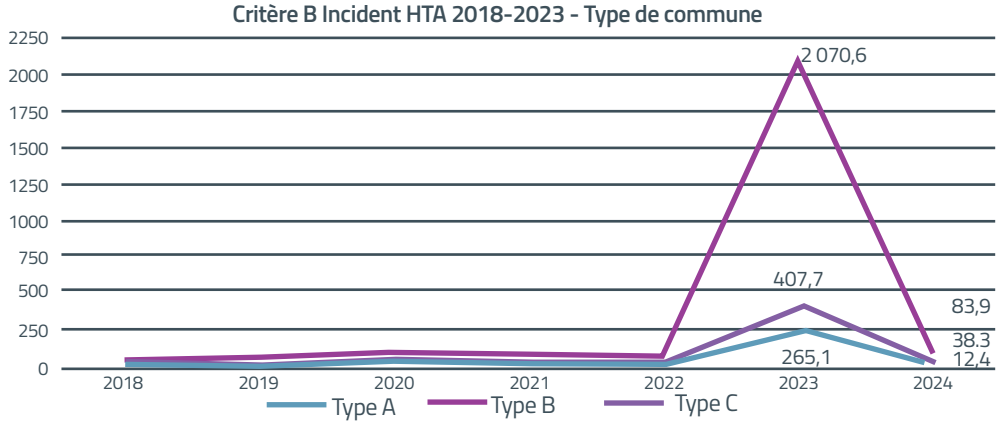


Malgré la situation géographique du Finistère et son exposition particulière aux aléas climatiques, le taux d'enfouissement du réseau HTA est seulement de 49.1% alors que le taux national est de 53.7%. Dans les faits, pour désensibiliser notablement le réseau aux aléas climatiques, Enedis doit donc poursuivre sa politique d'enfouissement HTA, en association avec d'autres mesures (OMT, élagage/abattage renforcé...).



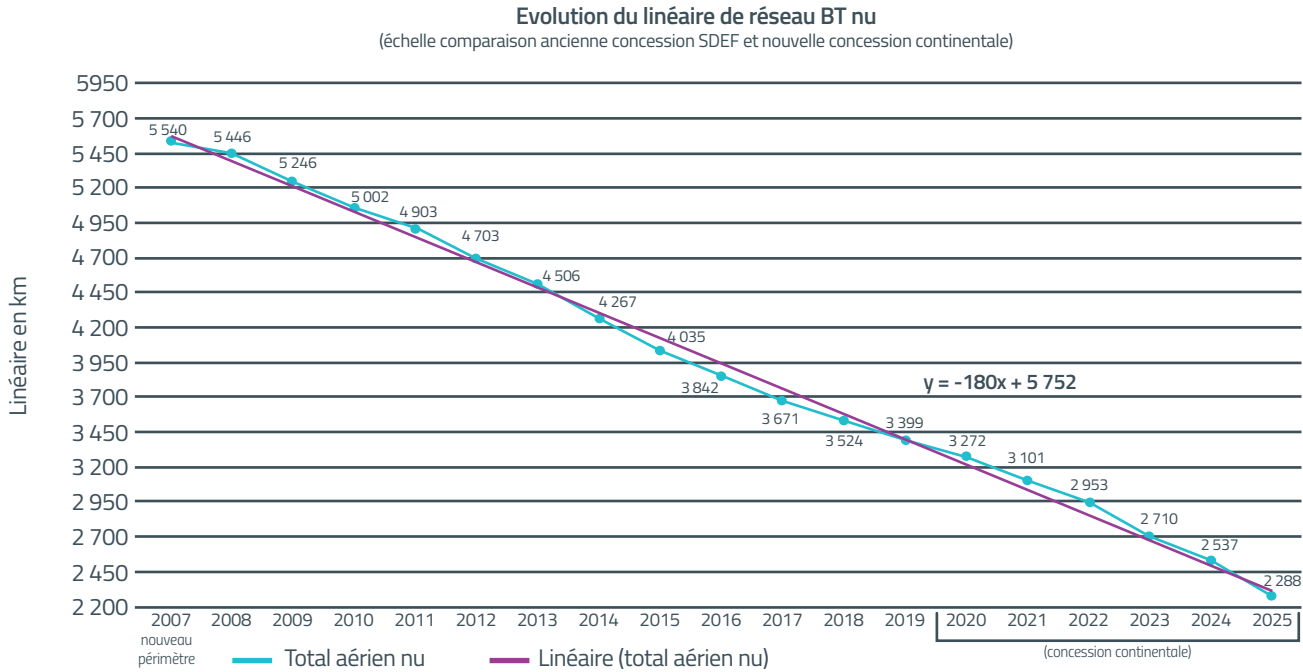
Bien que la progression du taux d'enfouissement HTA sur les communes rurales soit la plus importante sur la période 2012 – 2024, il reste inférieur au taux de la concession. De plus, cet accroissement du linéaire enfoui en zone rurale ne permet pas d'améliorer le critère B Incident HTA comme le démontre le graphique ci-contre.

En 2024, le critère B Incident HTA en commune rurale reste 2 à 7 fois plus élevé que sur les communes urbaines (type A – C).



Le réseau BT

À fin 2024, il reste encore 2 537 km de réseau BT Nu sur la concession (1 628 km en zone rurale et 908 km de zone urbaine). Malgré la baisse significative du taux de fils nus sur la concession il reste 2.5 fois plus élevé que le taux national. Les fils nus sont plus incidentogènes du fait de leur caractère non isolé, et de leur vétusté, en lien avec l'âge moyen de 58 ans. C'est la raison pour laquelle leur éradication totale sur la durée du nouveau contrat continental (à savoir au plus tard à l'horizon 2050) a été clairement affichée comme objectif commun Enedis/SDEF (au titre de leur MOA respective) dans le SDI et déclinée dans les PPI successifs. La cadence de suppression des fils nus sur la concession, moyennée sur la décennie écoulée de 155km/an est en phase avec l'objectif du SDI, notamment grâce à la dynamique de travaux du SDEF. Pour la partie relevant de la MOA d'ENEDIS, à l'issue du premier PPI, il apparaît nécessaire de renforcer la dynamique d'investissement sur cette finalité.



Les chiffres 2024 de la concession du SDEF

Les chiffres 2024 de la concession continentale du SDEF

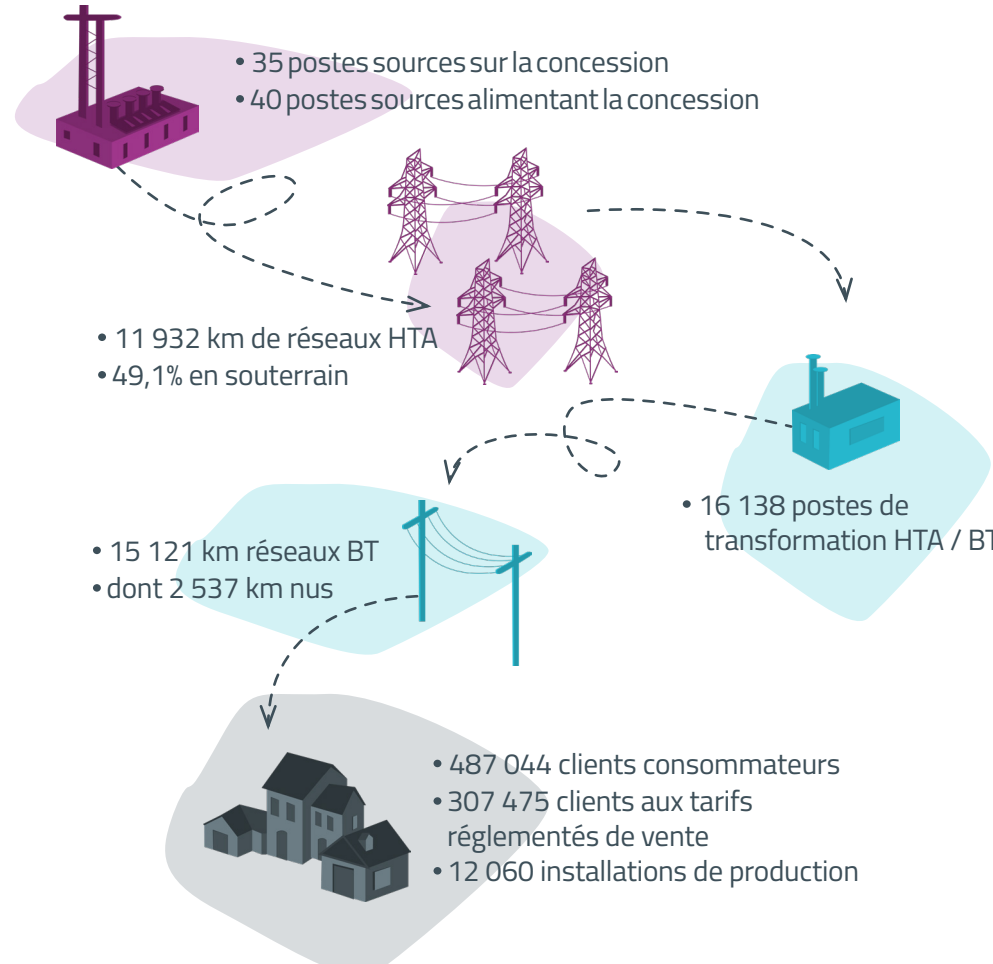
Au 31 décembre 2024



266

communes adhérentes au SDEF pour la distribution d'électricité

Sur la partie continentale du SDEF, soit 269 communes, c'est ENEDIS qui exploite les réseaux conformément au contrat de concession signé le 6 mars 2020 avec ENEDIS.



Les chiffres 2024 pour la Concession Zones Non Interconnectées (ZNI)

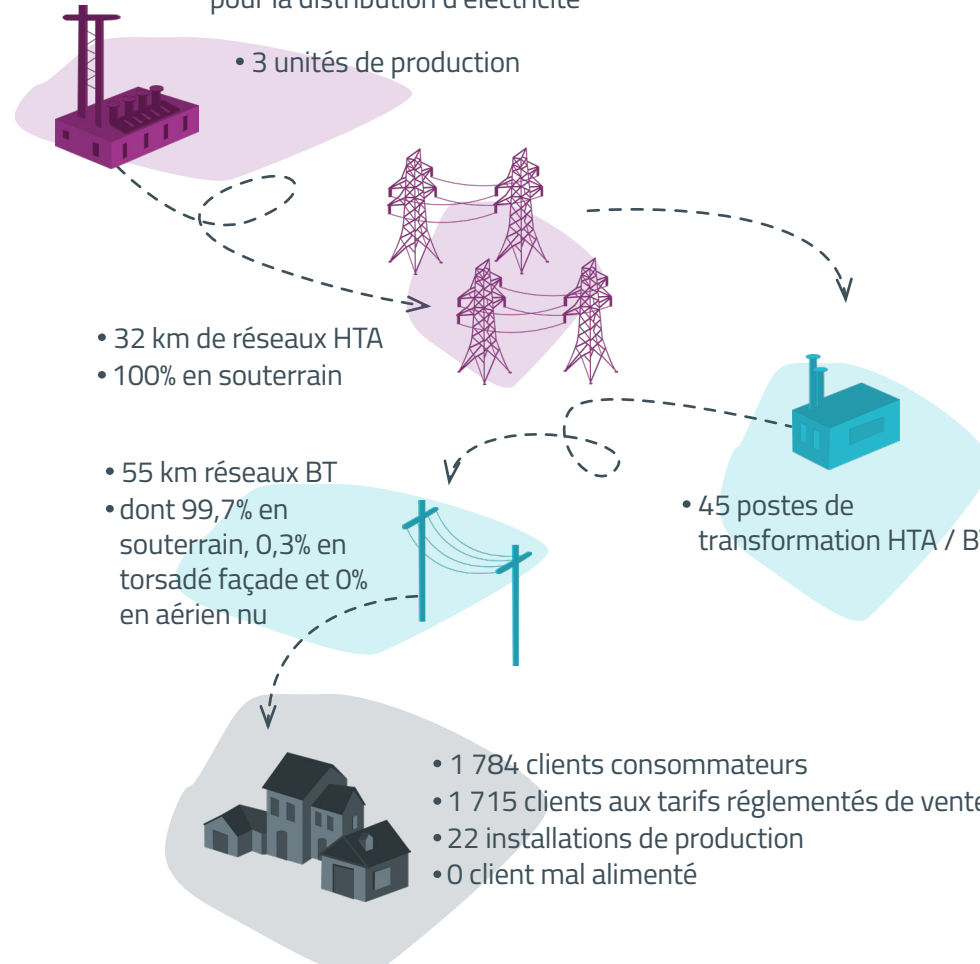
Au 31 décembre 2024



3

communes adhérentes au SDEF pour la distribution d'électricité

Les ZNI, sont des territoires qui ne sont pas connectés au réseau électrique métropolitain Français. Pour le Finistère, cela concerne : Sein, Molène et Ouessant. C'est EDF SEI qui est l'exploitant du réseau électrique sur ces territoires.

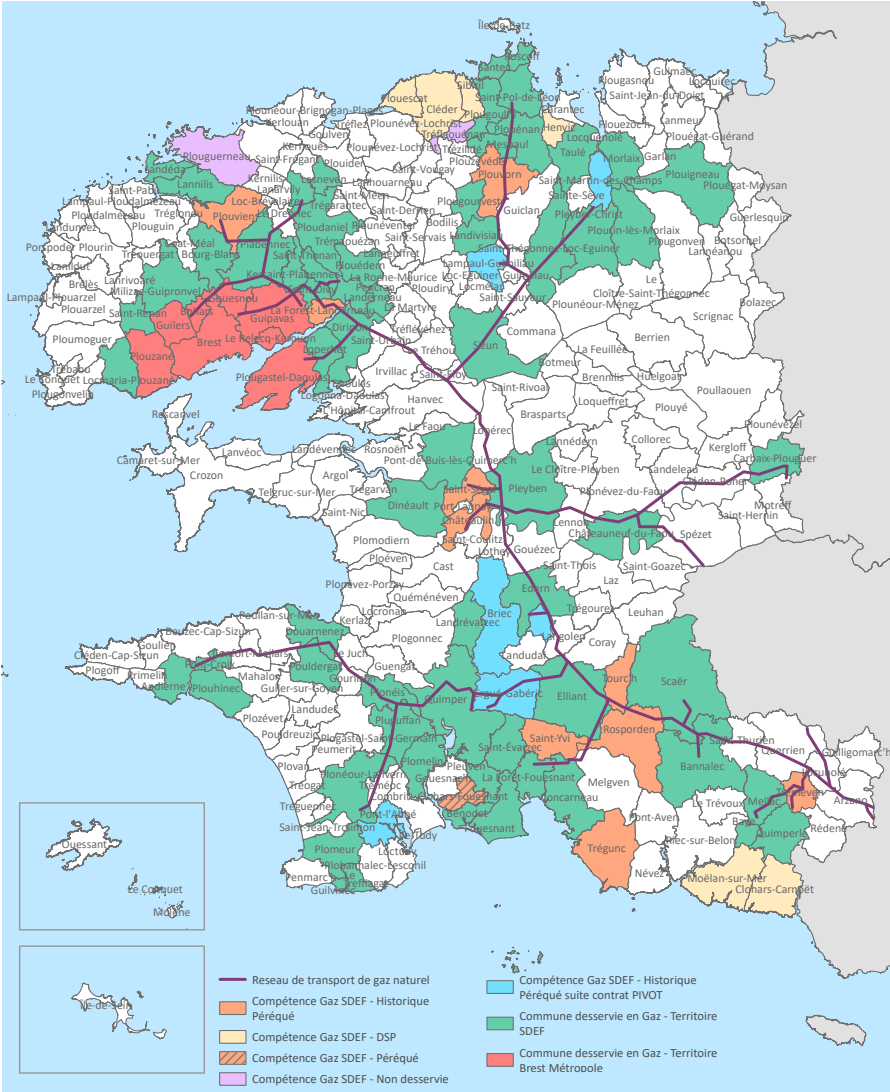


Les concessions gaz

Une compétence optionnelle

Le SDEF est en mesure, dans le cadre de ses compétences optionnelles (articles 2.2.1 et 4.1 de ses statuts), d'exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz. Fin 2024, le SDEF possède la compétence gaz sur 22 communes dont 20 sont desservies en gaz. Ci-dessous la répartition de chaque commune par type de contrat.

Nom de la commune	Type de contrat de concession gaz
Châteaulin	Historique
Cleder	Type DSP non péréqué
Clohars-Carnoët	Type DSP non péréqué
Clohars-Fouesnant	Historique
Ergué-Gabéric	Historique
La Forest-Landerneau	Historique
Lampaul-Guimiliau	Historique
Henvic	Type DSP non péréqué
Moëlan-sur-Mer	Type DSP non péréqué
Plouescat	Type DSP non péréqué
Plouguerneau	Pas de contrat à date
Plouvien	Historique
Plouvorn	Historique
Pont-l'Abbé	Historique
Rosporden	Historique
Saint-Ségal	Historique
Saint-Martin-des-Champs	Historique
Saint-Yvi	Historique
Sibiril	Type DSP non péréqué
Tourc'h	Historique
Tréflaouénan	Pas de contrat à date
Trégunc	Historique
Tréméven	Historique



Renouvellement du contrat de concession

L'année 2025 a été marquée par l'intégration définitive au « Contrat SDEF » des territoires des communes pour lesquelles le contrat individuel arrive à échéance au cours de l'année. Ainsi, par un avenant signé le 16/12/2025, les territoires des communes de Lampaul-Guimiliau, Pont-l'Abbé, Rosporden et Tourc'h ont été intégrées au périmètre du « Contrat SDEF ».

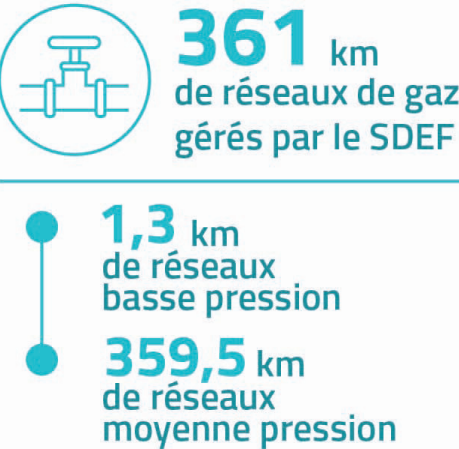
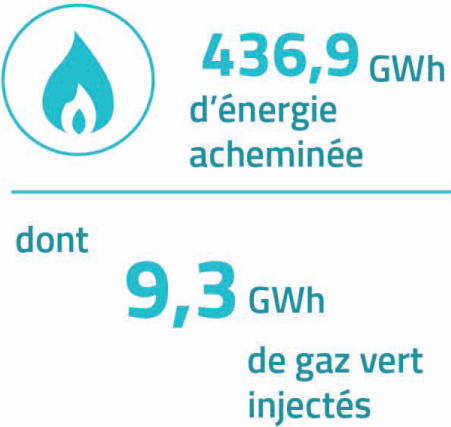


Le transfert de compétence gaz

L'année 2025 a été marquée par le transfert de compétence de la commune de Brieç.



Les chiffres 2024 de la concession du SDEF



► **Contrôle des concessions gaz**

Pour effectuer ce contrôle obligatoire, le SDEF dispose d’une forte expertise en la matière au travers d’agents spécialisés dans les distributions qu’elles soient d’électricité ou de gaz, et aux compétences à la fois techniques, juridiques et financières.

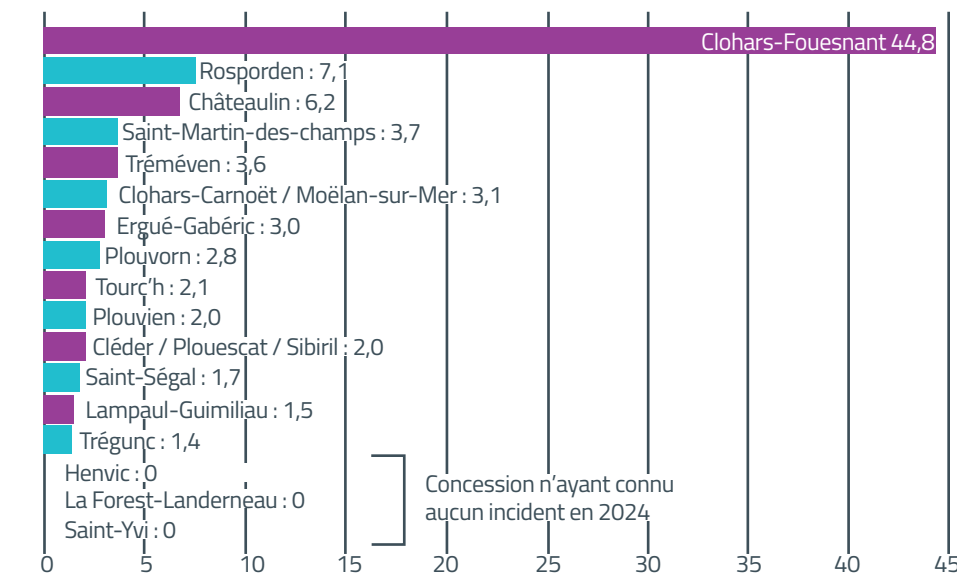
Le syndicat réalise notamment un contrôle des redevances de concession partie fonctionnement dites R1, mais également, dans l’intérêt des communes qui en sont directement bénéficiaires, des redevances d’occupation du domaine public (RODP et RODPP).

Le SDEF peut également intervenir, à l’occasion de toutes saisines relatives au gaz émanant des élu(e)s, des services communaux ou des administrés et veille à la diligence et à la pertinence des réponses apportées par GRDF.

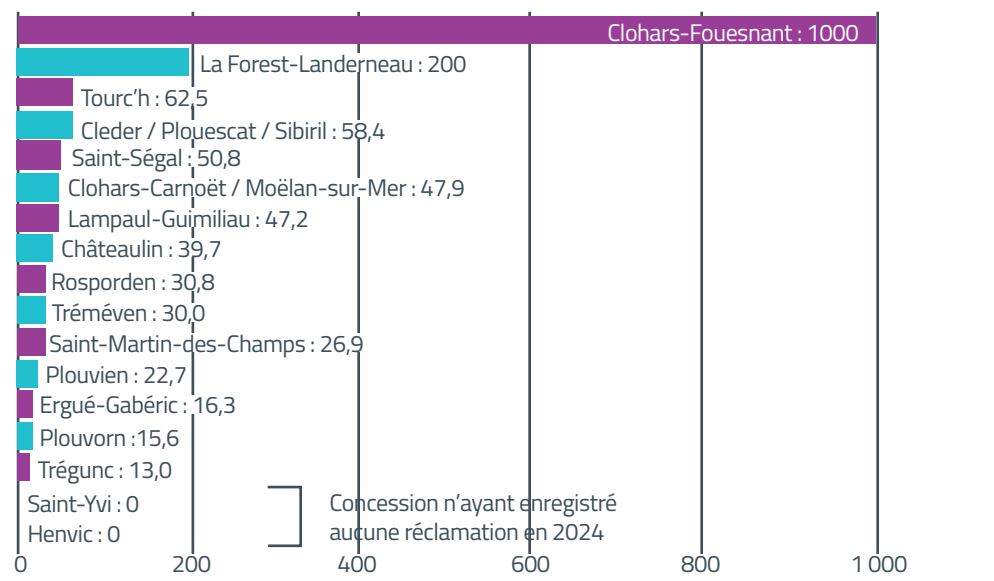
Par ailleurs, chaque année, le SDEF opère un traitement des données issues des comptes rendus d’activité du concessionnaire GRDF et des fichiers de contrôle associés. Le syndicat réalise une analyse critique de ces informations (évolution des chroniques interannuelles, comparaison des concessions entre elles, ...) pour juger de l’efficience du concessionnaire sur les différents territoires sur lesquels le SDEF est compétent.



Nombre d’incidents pour 10 km de réseaux par concession en 2024



Nombre d’appels de tiers pour 1 000 clients par concession en 2024



Rapport d'activité 2025 - Concession gaz

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES RÉSEAUX

- LA TEMPÊTE CIARAN
- LE PÔLE TECHNIQUE
- LES EFFACEMENTS COORDONNÉS

Quelques chiffres en bref ...



74,5 millions d’€ d’investissement



1 716 dossiers traités



La tempête Ciarán

Dans la nuit du 1er au 2 novembre 2023, le département du Finistère a été frappé par la tempête Ciarán. Au cours de cette tempête d’une rare intensité, des pointes de vent ont été enregistrées : 207km/h à la pointe du Raz, 190km/h à Plounéour-Brignogan-Plages et 185km/h à Ouessant.

Cette intempérie a été définie comme l’aléa naturel le plus dévastateur depuis la construction des réseaux électriques.



280 600

clients concernés par une coupure de l'alimentation électrique sur le Finistère



209

départs HTA incidentés



1 807

incidents en communes rurales



1 106

incidents en communes urbaines



Du 2 au 4 novembre

76%

des clients étaient réalimentés



50%

des incidents BT en Bretagne se situent sur le Finistère

Dès la fin 2023, le SDEF a bénéficié d’une écoute attentive du FACE suite aux demandes de subventions Intempéries pour rendre les réseaux de distribution plus résilients aux aléas climatiques qui seront de plus en plus fréquents et sans doute de plus en plus intenses.

Rapport d'activité 2025 - La tempête Ciarán

Programmes intempéries du SDEF

Programme	Montant de subventions FACE	Montant HT de travaux subventionnés	Nombre de postes sécurisés	Linéaire fils nus sécurisés	Nombre d'abonnés sécurisés
2023-01	1 750 000,00 €	2 187 649,20 €	44	17 472	239
2024-01	3 994 461,60 €	4 993 077,00 €	40	22 706	538
2024-02	3 987 889,60 €	4 948 862,00 €	23	22 386	223
2025-01	5 045 357,00 €	6 306 696,58 €	77	35 741	442
2025-02	4 975 079,46 €	6 218 849,33 €	114	34 099	418
2025-03	1 687 096,00 €	2 108 870,00 €	49	19 382	182
2026-01	5 000 000,00 €	6 250 000,00 €	118	40 968	559
Total	26 440 003,28 €	33 050 004,10 €	465	192 754	2 601

Soit plus de 33 millions de travaux HT entrepris ou à entreprendre par le SDEF.

Une réflexion commune entre le SDEF et son concessionnaire Enedis permet d’investir sur des postes ayant le plus été impactés pendant ces aléas climatiques. Il y a aussi des coordinations entre Enedis qui sécurise la Moyenne Tension (HTA) et le SDEF pour la Basse Tension (BT) sur des poches géographiques d’importance. Le SDEF a aussi sécurisé l’alimentation électrique des ouvrages d’épuration et de production d’eau potable sensibles du territoire en collaboration avec le Conseil Départemental du Finistère. Les remontées des élus sont aussi une source d’information importante à laquelle le SDEF accorde une importance toute particulière et qui permet de mieux cibler les zones à sécuriser.

Tout début 2026, ce sont déjà plus de 16 millions de travaux HT qui sont en travaux et les études sont en cours sur le reste des programmes.

En plus des programmes spécifiques Intempéries, le SDEF utilise aussi les programmes de sécurisation- FACE dits classiques. En combinant ces deux programmes le SDEF œuvre à une réduction plus rapide des réseaux fils nus très sensibles et qui représentent encore une priorité d’action.

Une prospective pluriannuelle sur le traitement des fils nus permet d’envisager la sécurisation de près de 480 km de réseaux sur les 2 000 restants encore sur les 3 années à venir.

Rapport d'activité 2025 - La tempête Ciarán

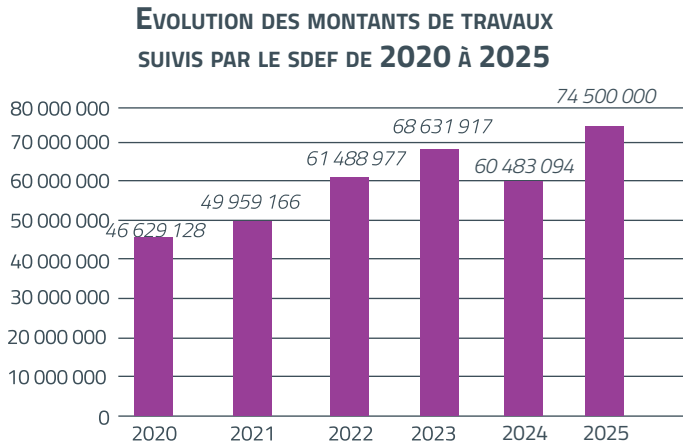
24

25

Le pôle technique

Le Pôle Technique est composé de 13 personnes (9 hommes et 4 femmes) qui sont l'interlocuteurs uniques et privilégiés d'un secteur géographique suivant les limites des communautés de communes. Chaque chargé(e) d'affaires travaille en étroite collaboration avec un ou une secrétaire comptable pour le suivi administratif et financier des travaux. Ils sont aussi épaulés par leurs collègues des pôles éclairage public et numérique. Une nouvelle responsable de la mobilité électrique pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE) est venue renforcer l'équipe du pôle Technique et un poste de chargé d'affaires dédié aux sécurisations post-tempête CIARAN a été créé en soutien sur l'ensemble du territoire de la concession.

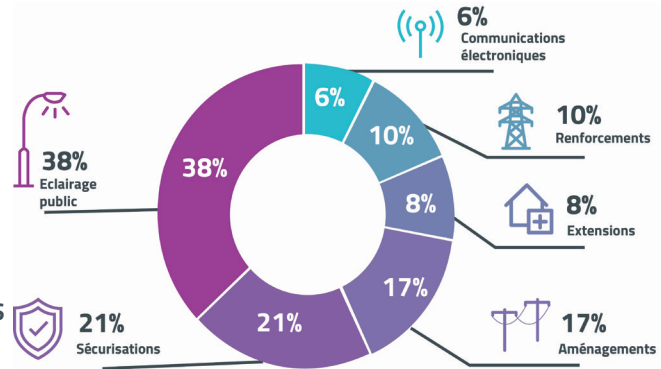
Les travaux sur les réseaux électriques (Haute Tension HTA et Basse Tension BT), éclairage public et réseaux de télécommunications électroniques réalisés par le SDEF au cours des dernières années n'ont cessé d'augmenter pour faire face à la demande et aux attentes de ses adhérents. En 2025, cela représente un montant de commandes de plus de 74 millions d'euros TTC soit une hausse de 23 % par rapport à l'exercice 2024. La part des travaux Intracting est toujours très importante (plus de 8,6 millions TTC en 2025).



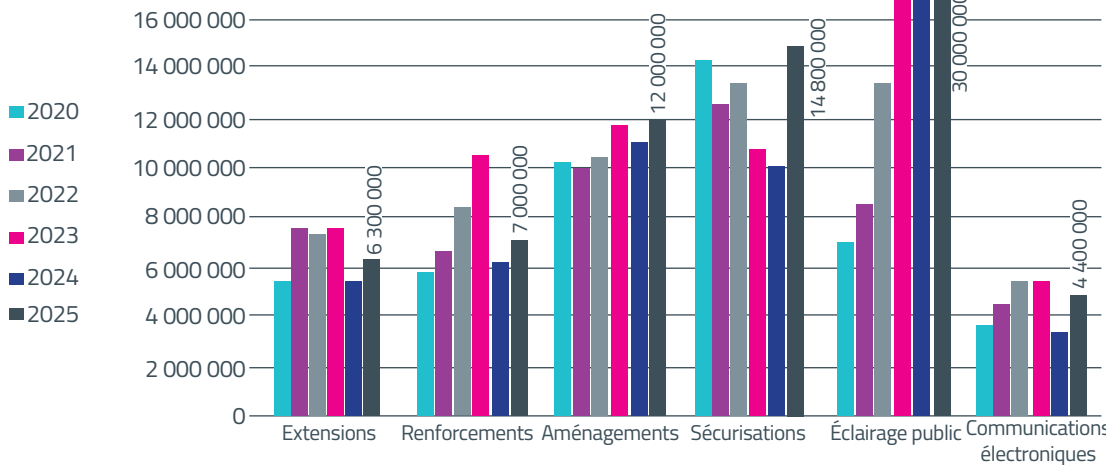
Les chiffres 2025

74,5 MILLIONS D'€
D'INVESTISSEMENTS POUR
DES TRAVAUX SUR RÉSEAUX

1 716 DOSSIERS TRAITÉS
TOUTES COMPÉTENCES CONFONDUES

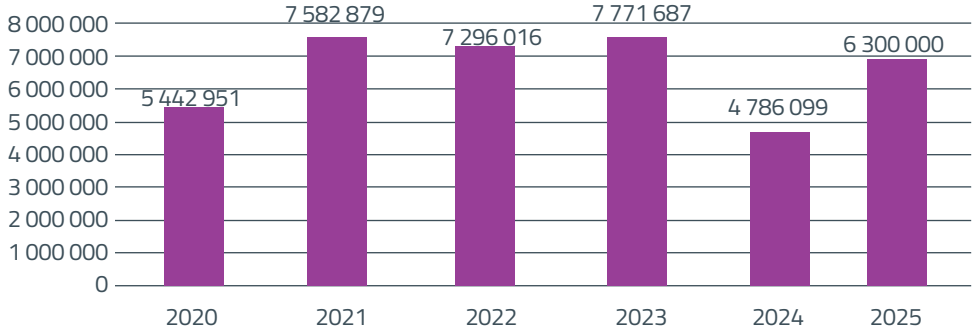


RÉPARTITION DES MONTANTS PAR TYPES DE TRAVAUX (2020-2025)



LES EXTENSIONS : 6,3M€ TTC ET 226 DOSSIERS

Montants engagés des extensions en TTC (2020-2025)



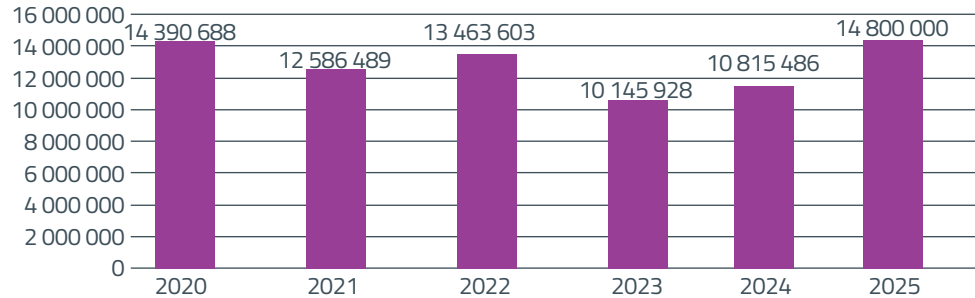
Nombre de dossiers traités en extension (2020-2025)

2020	2021	2022	2023	2024	2025
238	312	317	329	218	226

LES SÉCURISATIONS : 14,8M€ TTC ET 163 DOSSIERS

Le SDEF continue de mettre beaucoup de moyens dans la diminution du taux de fils nus sur le territoire de la concession. Le SDEF a commandé pour 14,8 millions de travaux en sécurisation pour 163 dossiers. Plusieurs dossiers de subventions spécifiques Intempéries ont été montés et déposés auprès du FACE et les subventions obtenues permettront d'accélérer encore plus la priorité accordée à ce type de travaux.

Montants engagés des sécurisations en TTC (2020-2025)



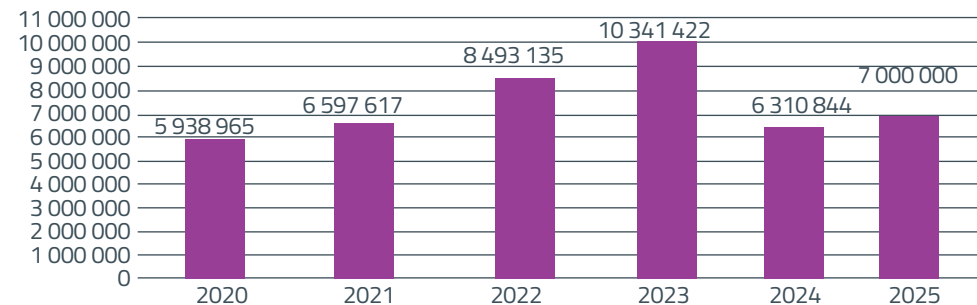
Nombre de dossiers traités en sécurisation (2020-2025)

2020	2021	2022	2023	2024	2025
165	144	141	104	111	163

LES RENFORCEMENTS : 7M€ TTC ET 91 DOSSIERS

Les commandes de travaux de renforcement sont en légère augmentation (+11%) par rapport à 2024, mais le nombre de dossiers traités a fait un bond de + 45%. Cette forte augmentation des dossiers est due à la reprise sensible de l'urbanisme dans les communes du territoire du SDEF. L'intégralité des dossiers de renforcement émanant de réclamations clients ou de nouveaux raccordements sont traités. Cependant les crédits perçus par le SDEF ne permettent plus de traiter par anticipation les Départs Mal Alimentés (DMA et CMA) détectés par le concessionnaire mais sans plainte effective des abonnés concernés.

Montants engagés des renforcements en TTC (2020-2025)

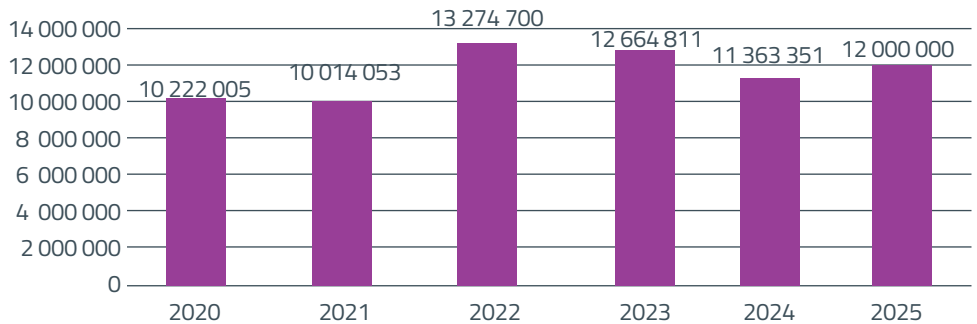


Nombre de dossiers traités en renforcement (2020-2025)

2020	2021	2022	2023	2024	2025
99	106	116	133	63	91

LES AMÉNAGEMENTS DE RÉSEAUX : 12M€ TTC ET 87 DOSSIERS

Montants engagés des aménagements en TTC (2020-2025)



Nombre de dossiers traités en aménagement (2020-2025)

2020	2021	2022	2023	2024	2025
99	88	92	104	82	87

Les effacements coordonnés

Lorsque le SDEF réalise un enfouissement de réseaux aériens de distribution d'électricité, les réseaux aériens de communications électroniques doivent, s'ils sont établis sur au moins un support commun au réseau électrique, être enfouis en coordination afin de limiter le coût des travaux conformément à l'article L 2224-35 du CGCT.

En 2013, le SDEF, l'Association des Maires du Finistère et Orange ont signé un accord-cadre qui encadre les conditions dans lesquelles ces enfouissements coordonnés sont réalisés. Ceux-ci donnent lieu à une convention selon 2 types d'options :

A

Option A :

Lorsque la personne publique finance et demeure propriétaire des infrastructures de communications électroniques.

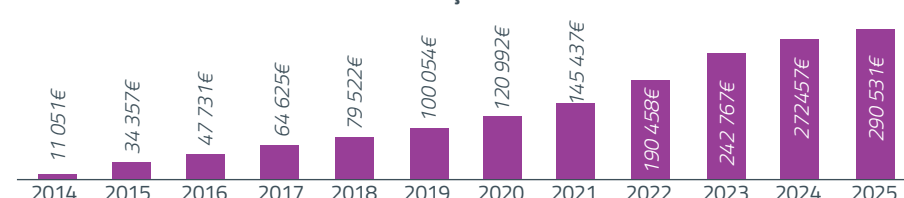
B

Option B :

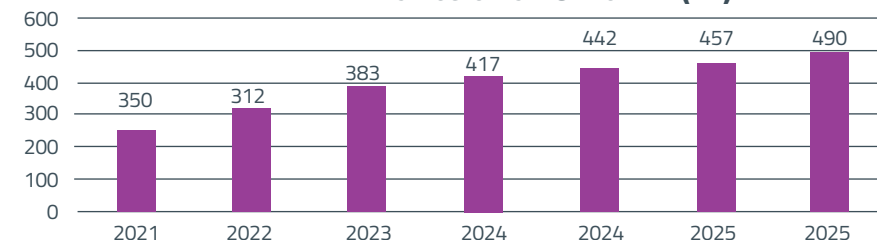
Lorsqu'Orange finance et demeure propriétaire des infrastructures de communications électroniques.

Dans le cadre des options A, et conformément à l'article L.2224-35 du CGCT, Orange s'acquitte envers la personne publique d'une participation au terrassement ainsi que d'un droit d'usage annuel calculé au mètre linéaire, pour la location des infrastructures de propriété publique.

DROIT D'USAGE PERÇU AUPRÈS D'ORANGE



LINÉAIRE D'INFRASTRUCTURES «OPTION A» (KM)



Bilan 2025

En 2025 la participation au terrassement était de 4,64€ du mètre linéaire de tranchées créée et le droit d'usage de 0,71€ du mètre linéaire de tranchée occupé par les réseaux.

Le montant global des reversements effectués aux communes pour la participation au terrassement et la location des infrastructures s'élève, depuis 2013, à 1 798 800 € HT de recettes cumulées.

Le SDEF conserve 10 % du montant de la redevance au titre des frais de gestion (réponses aux DT-DICT, gestion des conventions, assistance technique). Le montant reversé aux communes tient compte du prorata de la part cofinancée par celle-ci.

Le SDEF intègre l'ensemble de ces infrastructures dans son système d'information géographique. En 2025, cela représentait un linéaire total d'infrastructures de 490 km. Le SDEF assure également les réponses aux DT-DICT. En 2025, celles-ci étaient au nombre de 2 572.

Depuis 2013, au total, 576 affaires ont été validées en « option A » et 466 d'entre-elles sont clôturées.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement d'une démarche identique avec Megalis Bretagne et THD Bretagne, son exploitant du réseau fibre. Ainsi, un protocole d'accord, dont l'élaboration a été coordonnée par le Pôle Energie Bretagne, qui regroupe les quatre syndicats départementaux d'énergie bretons et la métropole de Brest, a été signé en fin d'année 2025 avec Megalis et THDB. Suite à cela, des échanges sont en cours afin de décliner ce protocole par une convention pour l'enfouissement coordonné de la fibre optique dans les mêmes conditions que ce qui se fait avec ORANGE sur le fil de cuivre et la fibre en zone AMII d'Orange.

Les chiffres 2025

58

AFFAIRES
OPTION A

49

AFFAIRES
OPTION B

10

AFFAIRES
D'ENFOUISSEMENT
ESTHÉTIQUE

35 AFFAIRES «OPTION A» CABLÉES

Participation de Orange



Participation au terrassement

82 169 € HT



Participation en redevance de droit d'usage

294 358 € HT



Total participation de Orange

376 527 € HT

Reversement aux communes

au prorata de leur financement



Reversement participation au terrassement

117 977 € HT



Reversement droit d'usage

199 622 € HT



Total des reversements aux communes

317 599 € HT

Rapport d'activité 2025 - Les effacements coordonnés

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3

AGIR POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DES GAZ À EFFET DE SERRE

- LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ
- LE GROUPEMENT D'ACHAT
- LE PROGRAMME ACTEE
- L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
- L'INTRACTING BÂTIMENT
- LE PROGRAMME INTRACTING
- L'ASSISTANCE CONSEIL
- LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
- LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Quelques chiffres en bref ...



51 audits et études pour le programme ACTEE



262 bornes électriques



30 millions d'€ investis pour l'éclairage public



90 GWh Cumac mutualisés (CEE)

Le conseil en énergie partagé

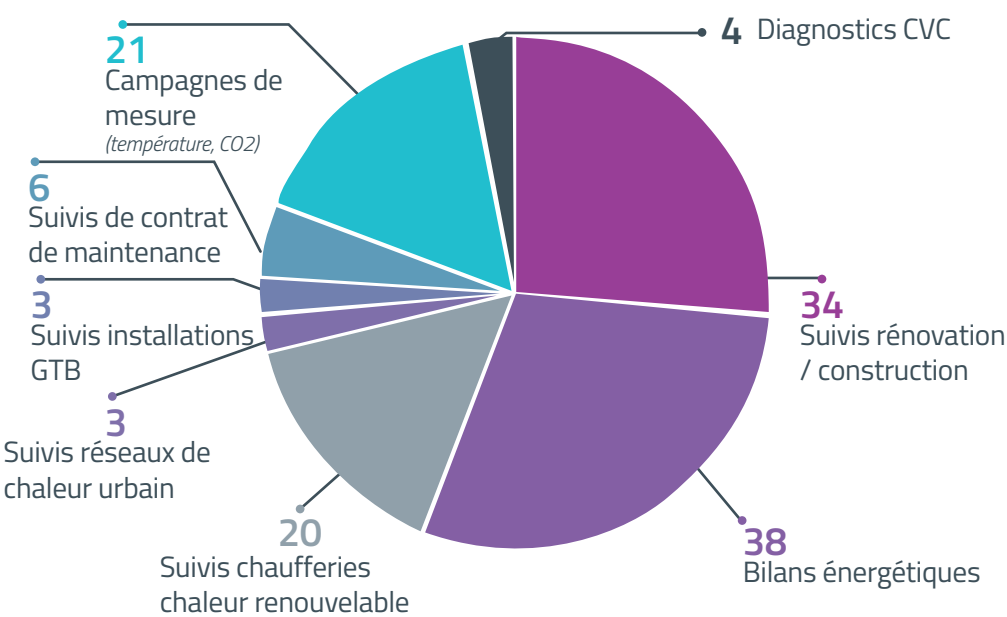
Une mission en 3 temps

1 - Bilan énergétique et visite du patrimoine communal
Cette première étape permet au conseiller d’avoir une connaissance fine du patrimoine et de son comportement thermique et énergétique. Il peut, par la suite, préconiser des travaux sur le bâti, les systèmes de chauffage, la modification des contrats d’énergie, la réalisation d’études...qui seront hiérarchisés dans un plan d’actions élaboré en concertation avec les communes.

2 - Analyse et recommandations
La seconde étape consiste à suivre la mise en œuvre des actions et à réaliser des campagnes de mesures (température, humidité, CO2) suite à l’identification de dysfonctionnements.
Des notes d’opportunités pour l’installation de chaleur renouvelables (solaire thermique, bois énergie, géothermie, récupération de chaleur fatale, thalassothermie) et de réseaux de chaleur sont proposées pour compléter les diagnostics de patrimoine.

3 - Accompagnement et mise en œuvre de solutions
Enfin, le conseiller accompagne les communes adhérentes sur l’ensemble de leurs projets tant sur l’aspect réglementaire que technique.

Principales actions des CEP



Les chiffres 2025

Le service

52 communes adhérentes

+1 commune par rapport à 2024

La nouvelle commune adhérente : **Primelin**

3 EPCI adhérents

Cotisation 2025

118 900 € pour l'année 2025

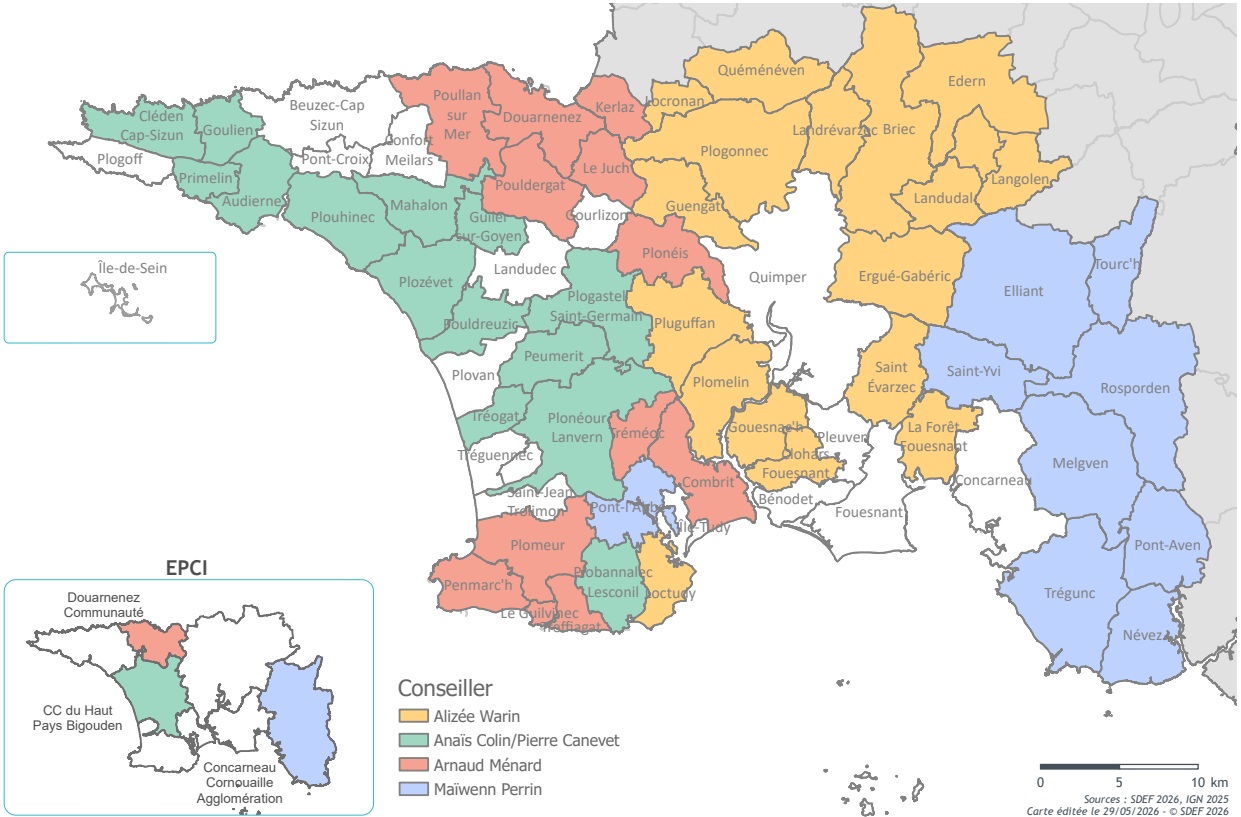
Taux d'adhésion

75% des communes cornouaillaises

38% des EPCI cornouaillais



Rapport d'activité 2025 - Le conseil en énergie partagé



Décret tertiaire : un agent CEP du SDEF est désigné référent des collectivités du SDEF pour la mise en œuvre du décret tertiaire sur le territoire de la Cornouaille. La première étape du décret est de déclarer sur une plateforme nationale les bâtiments assujettis.

Le décret tertiaire est une obligation réglementaire visant à réduire progressivement la consommation d’énergie des bâtiments tertiaires de plus de 1000m² en France, avec des objectifs de -40 % en 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 par rapport à une année de référence.

Accompagnement décret tertiaire

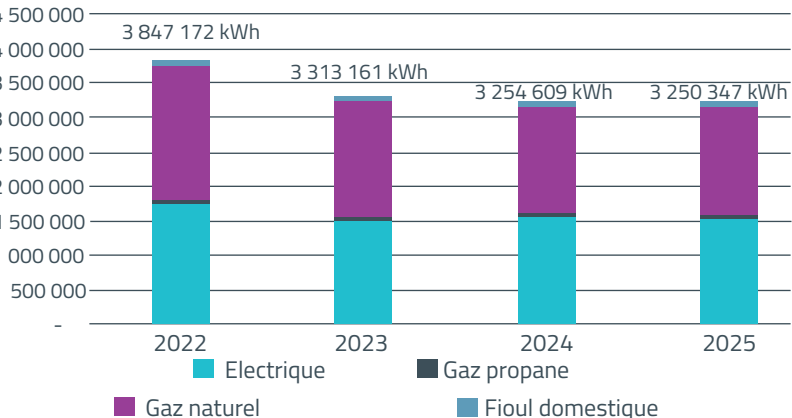
A fin 2025, le SDEF a accompagné **36 collectivités** et a enregistré **132 bâtiments** sur la plateforme **OPERAT**

Nombre de bâtiments suivis par les CEP du SDEF

Type de chauffage	Nombre de bâtiments
Electrique	599
Fioul	40
Gaz naturel	159
Propane	22
Bois granulé	13
Bois plaquette	4
Total	837

Rapport d'activité 2025 - Le conseil en énergie partagé

Evolution de la consommation énergétique entre 2022 et 2025



Contacts

Alizée Warin
alizée.warin@sdef.fr
07.63.31.05.93

Arnaud Menard
arnaud.menard@sdef.fr
06.59.56.32.23

Pierre Canevet :
pierre.canevet@sdef.fr
07.61.00.61.50

Anais Colin
anais.colin@sdef.fr
07.61.00.61.50

Maiwenn Perrin
maiwenn.perrin@sdef.fr
06.62.84.58.02

Le programme ACTEE

Grâce au programme ACTEE, le SDEF finance et accompagne la rénovation énergétique du patrimoine bâti des communes sur le territoire du Finistère. En proposant diverses prestations subventionnées :

- Audits énergétiques ;
- Études de faisabilité pour le remplacement des chaudières ;
- Audits techniques des installations CVC ;
- Groupement de commandes pour un marché de maintenance des installations thermiques ;
- Audits d'effacements électriques ;
- Accompagnement pour la mise en place de GTB-GTC ;
- Mission d'assistance/conseil pour la rénovation énergétique ;
- Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE).

Pour proposer ces prestations, le SDEF met à disposition des économes de flux, spécialistes des économies d'énergies, et qui aident les communes à répondre aux problématiques de transition énergétique. La mission de l'économe de flux est de diagnostiquer les pertes énergétiques en proposant aux collectivités des solutions pour mieux gérer leurs consommations énergétiques.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Réaliser un audit énergétique pour une rénovation performante. L'objectif de l'étude est de réduire de 40 à 60% les consommations énergétiques d'un bâtiment en proposant 3 scénarios de rénovation d'ambition croissante.

Cette prestation est indispensable pour les demandes de subventions (Fonds Vert, Bien vivre en Bretagne, DETR).

**RÉALISATION**
Bureau d'études qualification OPQIBI 1905

**AIDES DU SDEF**
Aide audit énergétique : 90% d'un plafond de 2 500 € HT. Aide maîtrise d'œuvre : sous conditions de réduction des consommations de 40% minimum (montant des aides à définir).

Les chiffres 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Audits énergétiques	27	65	45	36	32	36
Etudes de faisabilité	-	6	37	6	5	0
Télégestion	-	-	-	4	0	0
Audits techniques	-	-	-	240	94	
Mission assistance conseil	-	-	-	-	7	15
Total	27	71	82	286	138	51

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

REPLACEMENT DES CHAUDIÈRES FIOUL, GAZ ET CHAUFFAGES ÉLECTRIQUES

Étude réalisée en amont d'un projet de remplacement de chaudière fioul ou gaz ou installation en chauffage électrique par une chaudière bois granulés, bois déchiqueté ou pompe à chaleur air/eau ou géothermique.

L'étude détaille, pour chaque solution (bois, pompe à chaleur), l'aspect technique, réglementaire et financier du projet. Le dimensionnement de l'installation et un plan technique sont réalisés.

Étude indispensable pour les demandes de subventions (Fonds Vert, Bien vivre en Bretagne, DETR) et l'obtention de certificats d'économies d'énergie.

**RÉALISATION**
Bureau d'études qualification OPQIBI 20.08

**AIDES DU SDEF**
Aide à hauteur de 90 % d'un plafond de 3 000€ HT et 50% de la part de 3 000€ HT à 6 000€ ht

AUDITS TECHNIQUES DES INSTALLATIONS THERMIQUES

Les audits techniques sont un préalable indispensable pour intégrer le futur marché d'exploitation maintenance du SDEF.

Cette prestation dresse un état des lieux technique et réglementaire des installations et propose, si besoin, une mise à niveau des installations (travaux).

**RÉALISATION**
Bureau d'études qualification OPQIBI 0104

**AIDES DU SDEF**
Aide à hauteur de 80 % d'un plafond de 700€ HT par installation

AUDITS D'EFFACEMENTS ÉLECTRIQUES

L'audit d'effacement électrique doit permettre d'estimer la capacité d'effacement d'un bâtiment ou d'une installation, d'étudier la rémunération en lien avec l'effacement et de déterminer les adaptations techniques nécessaires.

Cette prestation est un premier pas dans une démarche de sobriété énergétique qui doit permettre à la collectivité de mieux suivre ses consommations tout en s'inscrivant dans une démarche nationale de soulagement du réseau électrique pendant les pointes hivernales.

**RÉALISATION**
Bureau d'études qualification OPQIBI1905

**AIDES DU SDEF**
Aide à hauteur de 90 % d'un plafond de 4 000€ HT par étude

ÉQUIPEMENTS GTB - GTC TÉLÉGESTION

Cette prestation permet de financer les équipements de GTB GTC avec télégestion des chaufferies et installations de ventilations.

L'objectif est d'optimiser et de piloter le fonctionnement des installations (réglage des températures, sélection des créneaux de fonctionnement, remontées de défauts...).

Pour pouvoir bénéficier de ce financement, les installations doivent concerner des bâtiments culturels (salles polyvalentes, salles de spectacle, cinémas...). Les aides du SDEF viennent compléter les CEE.

**RÉALISATION**
Accompagnement du SDEF

**AIDES DU SDEF**
Pour la partie études en lien avec les travaux : aide à la hauteur de 80% d'un plafond de 3 000€ HT.
Pour la partie travaux : aide à hauteur de 30% d'un plafond de 10 000€ HT. Les deux aides sont cumulables pour atteindre jusqu'à 5 400€.

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE

Le SDIE est un outil stratégique qui planifie, organise et optimise le parc immobilier d'une organisation sur le moyen et long terme. L'ensemble des bâtiments de la commune sont concernés.

Les objectifs du SDIE sont multiples :

- Connaître l'état de vieillissement du patrimoine
- Maîtriser les coûts de maintenance et de gros entretien
- Embarquer la transition énergétique
- Optimiser les surfaces par rapport aux besoins
- Valoriser les bâtiments vacants
- Disposer d'un plan d'actions pluriannuel

**RÉALISATION**
Bureau d'études qualification OPQIBI1905

**AIDES DU SDEF**
60% de prise en charge pour la réalisation d'une étude énergétique +15% bonus si communes rurales (-3 500 habitants)

Contacts



Yannick MAZE
yannick.maze@sdef.fr
07.61.00.61.81



Noah RANNOU
noah.rannou@sdef.fr
06.69.55.56.87
Damien ABOLIVIER
damien.abolivier@sdef.fr
06.62.75.18.04



Laurent ANSQUER
laurent.ansquer@sdef.fr
02.98.10.36.36

Intracring bâtiment

Le programme intracring

Intracring est un dispositif financier innovant proposé par la Banque des Territoires. Il invite les communes à réaliser des travaux de performance énergétique sur leur patrimoine afin de générer des économies d'énergie. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

Parce que l'une des clés du passage à l'acte de la rénovation énergétique concerne la capacité de la collectivité à le financer.

En plus des subventions publiques (PACTE 2030, Bien vivre partout en Bretagne, DETR, Fonds verts...) et des CEE, le SDEF propose aux collectivités un prêt intracring, via une contractualisation auprès de la Banque Des Territoires afin de limiter le reste à charge. Le montant du financement correspond à l'économie financière issue des économies d'énergie réalisées sur une durée de 13 ans que la collectivité rembourse sur une période de 11 années.

Ce dispositif a pour intérêts majeurs de :

- Financer une part du projet en remboursant l'emprunt par les économies faites par la baisse de consommation énergétique
- Bénéficier d'un taux d'emprunt compétitif à 2,24%



un agent référent :
Alexia LOPEZ



alexia.lopez@sdef.fr



06 69 03 99 11

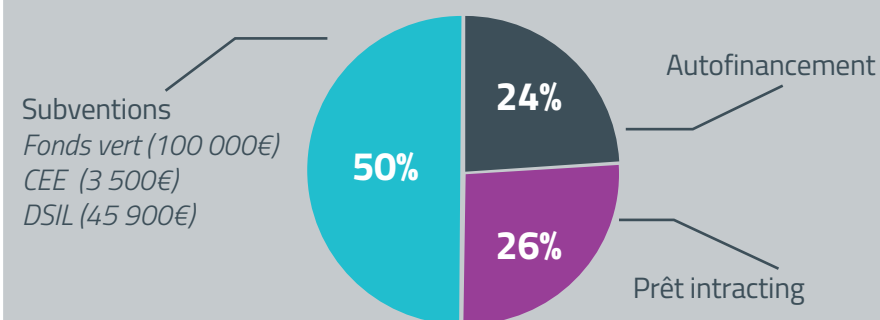
EXEMPLE

École Sainte-Marine - COMBRIT



L'école Sainte-Marine de Combrit a bénéficié d'une subvention ACTEE pour l'audit énergétique et la maîtrise d'œuvre, d'un prêt intracring et d'une assistance conseil. Le montant des travaux s'élève à 304 000€ HT pour des économies annuelles estimées à 7 500€ TTC.

Subventions	Financement travaux prêt intracring	Autofinancement
149 500 € HT	82 725 € HT	71 775 € HT



Assistance conseil

La mission d'assistance conseil a été mise en place au sein du pôle énergie afin d'assurer un accompagnement des collectivités dès lors que l'audit énergétique est restitué. Le rôle du SDEF est alors d'accompagner les élus et les services des collectivités du début de la réflexion du projet de rénovation énergétique jusqu'à la mise en service du bâtiment.

Cette mission s'adapte aux besoins des projets en fonction des compétences internes des services des communes et EPCI et de l'ampleur des travaux. Elle fait l'objet d'une convention avec le SDEF.

L'objectif de cette mission est de lever les freins au passage à l'acte de la rénovation énergétique et garantir aux collectivités une bonne réalisation des travaux pour l'obtention des subventions.



Pour les projets qui portent également sur les aspects réglementaires (ERP, Adap, PPMS, sécurité incendie), structurels (pathologies, infiltrations) et fonctionnels (optimisation de l'usage des locaux), la commune peut solliciter FIA (Finistère Ingénierie Assistance) via une adhésion afin de définir un programme de travaux en étroite collaboration avec le SDEF pour les aspects énergétiques (enveloppe et chauffage).

Le SDEF intervient seul pour des travaux portant uniquement sur l'efficacité énergétique : ITE, isolation, chauffage. Un travail en collaboration avec le FIA est nécessaire pour des projets de rénovation énergétique nécessitant une part de rénovation connexe.

Contacts



Noah RANNOU

noah.rannou@sdef.fr

06.69.55.56.87

Damien ABOLIVIER

damien.abolivier@sdef.fr

06.62.75.18.04

Laurent ANSQUER

laurent.ansquer@sdef.fr

02.98.10.36.36



Notre objectif est de proposer un accompagnement complet aux collectivités afin de leur permettre d'aller au bout de leurs projets :



1. Bilan énergétique



5. Plan de financement



2. Ciblage des sites prioritaires



6. Phase de conception avec MOE



3. Etudes énergétiques (Audits CVC)



7. Phase travaux



4. Définition du programme



8. Suivi post travaux / optimisation exploitation

Certificats d'économies d'énergie

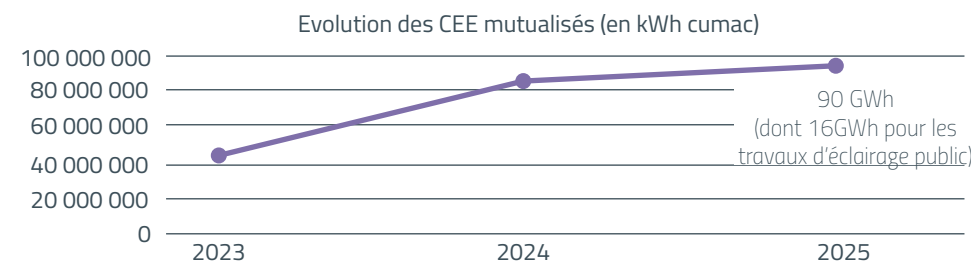
Le SDEF propose de valoriser les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) auprès des collectivités ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique. Le SDEF travaille en partenariat avec les Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) et restitue aux collectivités, au prorata des actions sur le patrimoine bâti, le fruit de la vente sous forme de prime énergie.

Le SDEF bonifie les CEE à hauteur de 10€/MWh cumac. Cela permet aux collectivités adhérentes au syndicat de bénéficier de recettes supplémentaires pour financer les travaux d'efficacité énergétique.

Certains travaux (notamment l'isolation et le remplacement des chaudières) font l'objet d'un contrôle obligatoire pour pouvoir percevoir les aides de l'Etat. Vous trouverez quelques exemples ci-dessous :

		
Fenêtres	Isolation des murs	Mise en place d'une chaudière biomasse collective
Surface d'isolant : 37,75m²	Surface d'isolant posé : 797 m²	Quantité de chaleur produite : 31 500 kWh/an
Volume en kWh Cumac : 101 925 kWh Cumac	Volume en kWh Cumac : 1 195 500 kWh Cumac	Volume en kWh Cumac : 151 200 kWh Cumac
1 019,25€ de prime reversée	11 955 € de prime reversée	1 512 € de prime reversée (sans coup de pouce)
27 618€ HT de travaux	191 048€ HT de travaux	13 626€ HT de travaux
3,7% prime CEE vs coût des travaux	6,3% prime CEE vs coût des travaux	7,7% prime CEE vs coût des travaux

Les informations chiffrées



Selon le règlement financier, la collecte des CEE a permis au SDEF de reverser 667 000€ aux communes. La bonification apportée par le SDEF s'élève à 120 000€.

Pour l'éclairage public, la collecte des CEE a permis au SDEF de percevoir 150 000€.

Le saviez-vous ?

Pour des travaux éligibles au coup de pouce (ex : mise en place d'une pompe à chaleur), la valorisation financière est multipliée entre 3 et 5 si la convention entre le SDEF et la Collectivité est signée avant le devis.

Pour toute information, vous pouvez contacter votre Conseiller en Energie Partagé (CEP), au sein du SDEF pour la Cornouaille, ou au sein de l'ALEC à laquelle votre collectivité est rattachée (ENER'GENCE, ALECOB ou QUIMPERLE COMMUNAUTE). Pour le secteur du Pays de Morlaix, le SDEF travaille désormais en direct avec les communes.

Vous pouvez également contacter :

2 agents à votre service :
Maureen BIGER
Adeline CALLIGARO

 cee@sdef.fr

 **02 98 10 36 36**

NB : Tenez-nous au courant de vos projets et transmettez-nous les documents (devis et factures) dès l'achèvement des travaux afin de fluidifier le traitement des dossiers tout au long de l'année.

Le SDEF ne peut réaliser qu'un seul dépôt par an et les CEE ne peuvent plus être récupérés un an après la date d'émission de la facture.

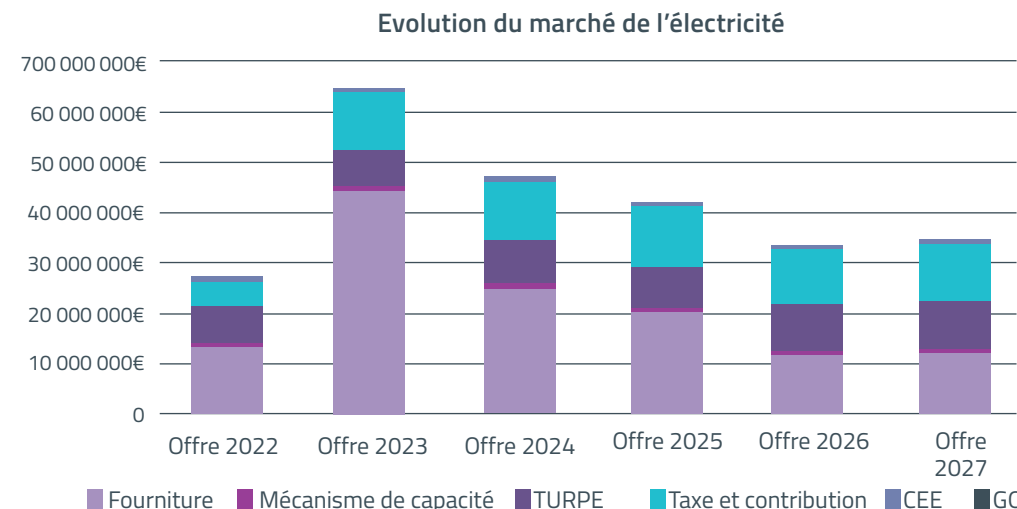
Groupement d'achat

Fort de plus de 10 ans d'expérience dans la gestion des achats groupés d'énergies (électricité et gaz), le SDEF réalise un groupement de commande d'énergie pour : les Communes, les Communautés de communes et d'autres structures comme : CCAS, CIAS, EHPAD, OGEC, SDIS ...

Pour le marché de l'électricité, cela représente près de 145 GWh pour 340 membres (11 146 sites). Et pour le marché du gaz, il comptabilise 105 membres (768 sites) pour une puissance de 60 GWh.

En ce qui concerne la fourniture d'électricité, une bascule entre ENGIE et SELFEE a été opérée en 2025. SELFEE est le fournisseur d'électricité retenu pour la période 2026 et 2027. Total Energies reste le fournisseur de gaz pour la période 2026-2028.

En 2025, le SDEF utilise un nouveau logiciel pour le suivi des consommations. Il permet notamment de suivre le marché du groupement d'achat d'énergie.



Après la crise énergétique qui a entraîné une multiplication par 2.5 de la facture d'électricité, le marché revient sur des tendances proches du marché avant crise. Cependant malgré cela le montant de la facture sera quelque peu plus élevé qu'auparavant du fait des évolutions règlementaires : arrêt du dispositif ARENH, hausses des taxes et acheminement.

Le saviez-vous ?

Une facture d'électricité ou de gaz se compose de 3 parties :

L'énergie : partie mise en concurrence dans l'appel d'offres

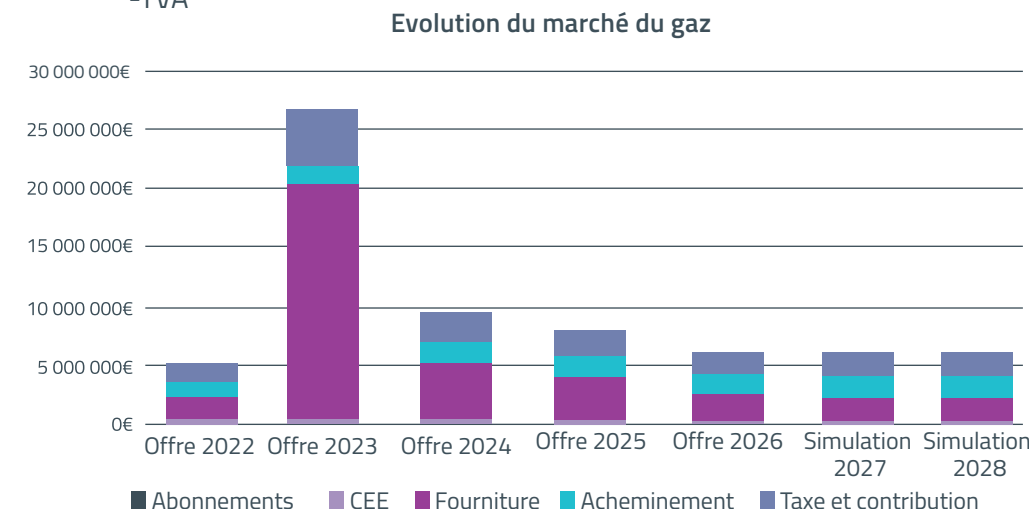
- Fourniture : 100% prix marché + couverture du risque fournisseur + la marge fournisseur
- CEE pour l'électricité et CPB (certificats de production de biométhane) pour le gaz
- Mécanisme de capacité (spécifique à l'électricité)
- Garantie d'origine électricité « verte » (option dans le marché électricité)

Les taxes :

- Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)
- Droits d'accises (ex TICFE ou TICGN)
- TVA

L'acheminement :

- TURPE pour l'électricité
- ATRD / ATRT pour le gaz



La crise énergétique de 2022 avait impliqué une multiplication par 5 de la facture gaz. Le marché revient sur des tendances proches du marché d'avant crise. Cependant malgré cela le montant de la facture sera quelque peu plus élevé qu'auparavant du fait des évolutions à la hausse des taxes et acheminement.

L'éclairage public

L'éclairage public en quelques chiffres

LE SDEF dispose de la maîtrise d'ouvrage sur l'investissement et la maintenance de l'éclairage public pour le compte de :



Notre patrimoine en exploitation



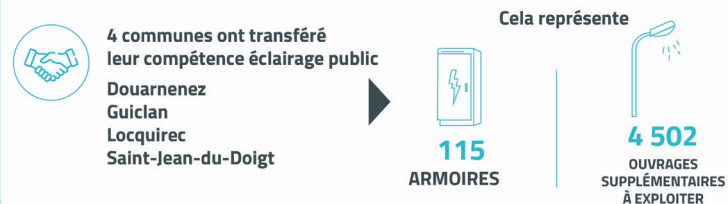
Budget d'entretien sur les communes



Travaux d'investissements engagés en éclairage public pour 2025

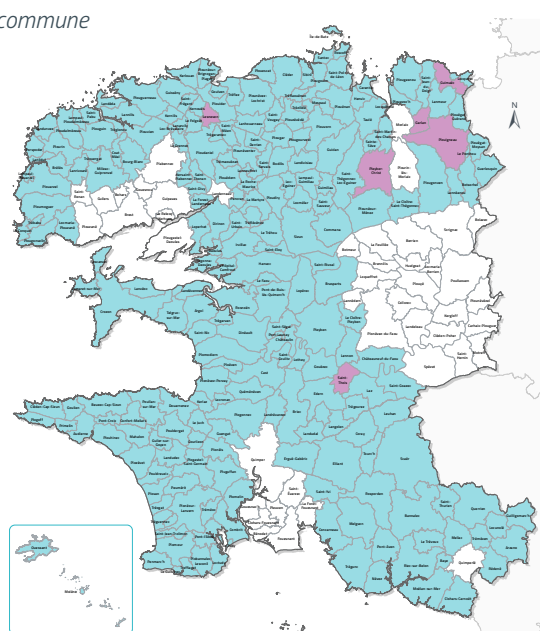


Nouvelles communes

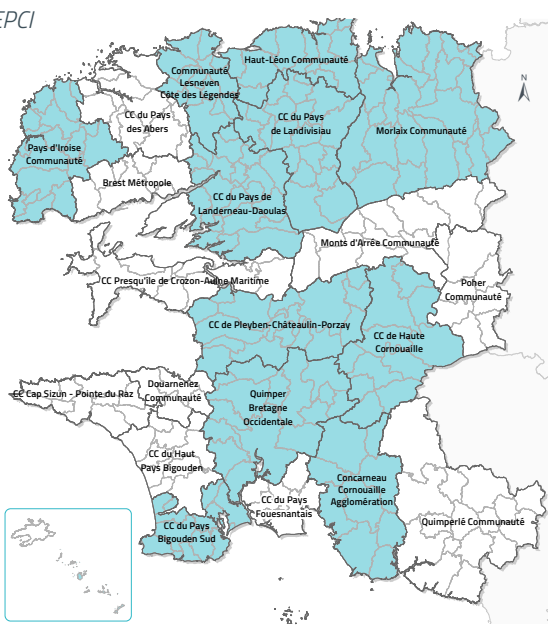


Répartition de la compétence éclairage public sur le territoire du Finistère

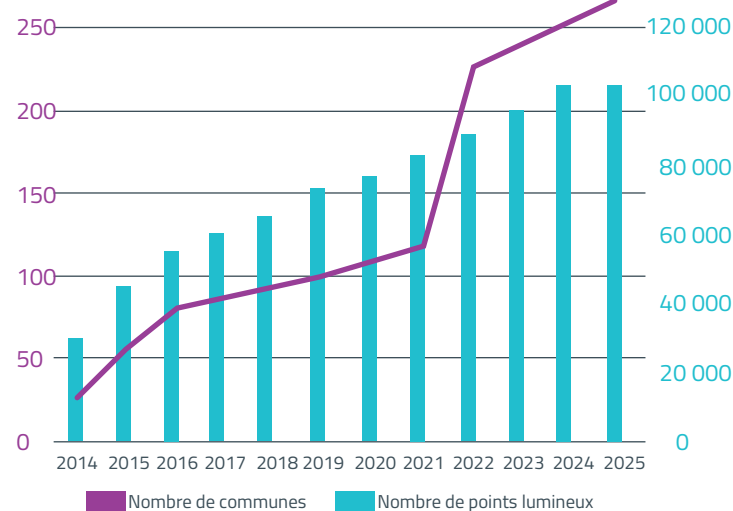
Par commune



Par EPCI



Evolution de la compétence éclairage public



Le rapport annuel d'exploitation

Le rapport annuel d'exploitation est une synthèse du patrimoine de la commune (type de lampes, type de luminaires). Il présente en détail les interventions effectuées sur la commune et récapitule l'état des installations.

Ce document présente aussi une analyse des consommations d'électricité sur les trois dernières années et sur les puissances souscrites.

Le service de maintenance

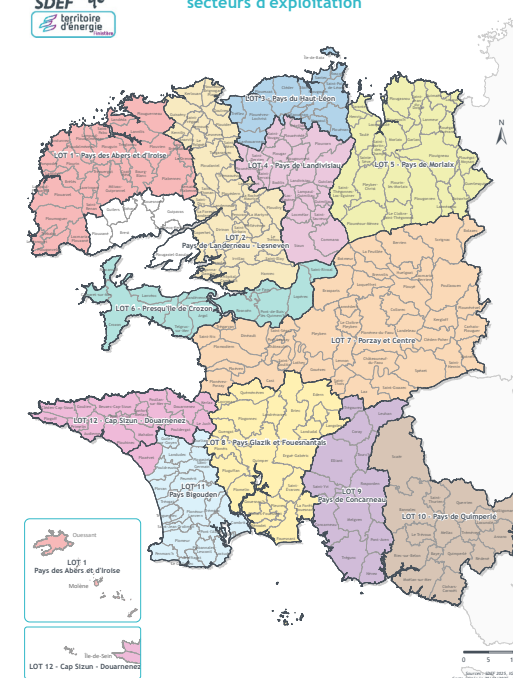
Le syndicat propose une maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux (50 000 points entretenus en 2025 soit la moitié du parc), un remplacement systématique des sources lumineuses de type lampe à décharge, un entretien curatif en cas de panne, un état des lieux cartographié du patrimoine ou encore un rapport annuel d'exploitation comprenant des préconisations d'investissement.

La maintenance préventive

Réalisée tous les deux ans, cette prestation assure le nettoyage, le contrôle électrique et le remplacement des lampes à décharge. Cette maintenance permet de maintenir, dans le temps, la qualité des performances photométriques et mécaniques des installations ainsi que d'assurer une bonne gestion du patrimoine et la sécurité des usagers face aux dangers d'une installation mal entretenue.

La maintenance curative

Les interventions dans ce cadre portent essentiellement sur le remplacement des lampes et des organes de protection électrique.



Déclaration des pannes sur le logiciel muse

Mise à disposition des communes adhérentes à l'entretien et maintenance, une application permet de déclarer les pannes d'éclairage public, de suivre l'état d'avancement des dépannages, consulter le rapport des entreprises suite aux interventions et de consulter la cartographie et la base de données pour localiser les armoires et les points lumineux (elle est accessible sur le site du SDEF).

En 2025, 6 536 dépannages ont été traités et 140 entretiens préventifs sur les 235 communes. Les demandes de modifications d'horaires ont encore été massives : 3 801 interventions en 2025.



Le marché de rénovation / entretien éclairage public

Le marché 2022/2025 est arrivé à terme fin novembre 2025. Il a été relancé en juillet 2025 pour une application à parti du 1er décembre 2025.

Ce nouveau marché, sectorisé en 12 lots géographiques, permet de réaliser les travaux de rénovation du parc d'éclairage public et d'entretien de l'ensemble des installations.

Il est conclu pour une période de 4 ans. 5 prestataires ont été retenus pour réaliser les travaux.

Il permet également d'assister les communes dans l'entretien des éclairages sportifs extérieurs et les installations de signalisation tricolore.

Luminaire lampe LED

En 2024, le SDEF a mis en place un programme de remplacement d'ampoules d'ancienne génération par des ampoules LED sur l'ensemble des luminaires de moins de 15 ans, ceci sur le parc des communes qui lui ont transféré la compétence éclairage public « entretien ». Cette opération est réalisée dans le cadre du remplacement systématique des sources lors des entretiens préventifs du parc éclairage 2025-2026.

Le programme prévoit 11 329 lampes remplacées dans les 2 ans pour un montant de 908 586 euros HT. Le SDEF participe à hauteur de 25% de l'investissement, cela représentera une aide de 211 226,75 euros.

La puissance actuelle des luminaires concernés par cette opération est d'environ 1 246 kW et sera ramené à 374 kW, soit une diminution de puissance de 70 %. Le gain en consommation par an est estimé à 920 326 kWh, soit 209 834 euros.

Le retour sur investissement est compris entre 2 et 6 ans pour les communes suivant leur nombre d'heures de fonctionnement actuel. Les premiers tests ont été réalisés fin 2024, pour un résultat très concluant. En 2025, 4 000 ampoules Led ont été installées.

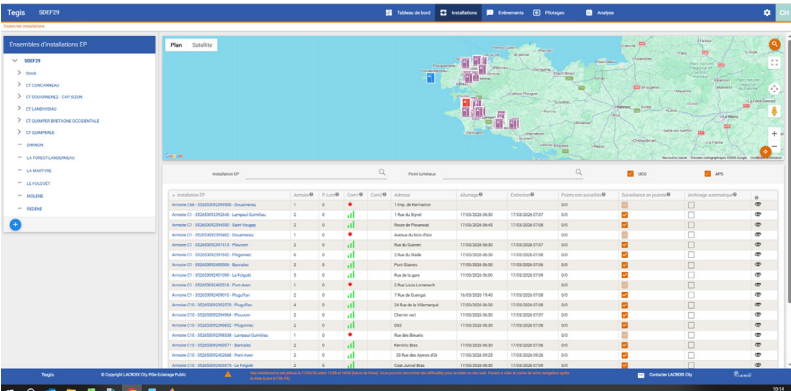


La télégestion de l'éclairage public

Dans le cadre du déploiement du réseau LoRa, le service éclairage public déploie des capteurs de télégestion dans les armoires de commande.

Ces capteurs, nommés horloges connectées, permettent pour les agents du pôle, de gérer les plages horaires de fonctionnement à distance, de sectoriser le fonctionnement horaire par secteur, de disposer d'informations de fonctionnement des installations (remontées d'alertes, de consommation ...).

Actuellement 1459 horloges connectables sur le réseau loRa du SDEF sont installées. 601 sont connectées et télégérables sur le territoire des Communautés de communes du Pays Bigouden Sud et du Pays d'Iroise. En parallèle de ce déploiement, le SDEF installe également sur certains secteurs des horloges connectées au réseau GSM. Fin 2025, 594 unités ont été installées et sont contrôlées à distance par le service éclairage public du SDEF.



Les mises en lumières

Le SDEF propose aux communes de les accompagner techniquement et financièrement sur leur projet de mises en lumière du patrimoine communal. Le service éclairage public intervient de la conception du projet jusqu'à la mise en lumière définitive, en passant par la création d'infographie et d'essais nocturnes.

Les installations sont ensuite entretenues dans le cadre de la compétence éclairage public. En 2025, le SDEF a travaillé sur plusieurs projets (voir tableau ci-contre).



Commune	Bâtiment	Situation
Pont-l'Abbé	Rénovation de la mise en lumière de l'église Notre Dames des Carmes	-Etude et conception -Réalisation des travaux
Pont-l'Abbé	Mise en lumière du château des Barons	-Etude
St-Martin-des-Champs	Mise en lumière de la Mairie	-Travaux
La Martyre	Eglise	-Travaux
Treffogat	Chapelle Saint-Fiacre	-Etude
Pleyben	Enclos Paroissial	-Montage d'un dossier d'assistance par un bureau de conception lumière -Travaux
Ergué-Gabéric	Eglise	-Travaux
Pont-Aven	Mise en lumière et balisage des passerelles	-Travaux
Plounevez-Lochrist	Mairie et Eglise	-Travaux
Le Juch	Eglise	-Etude
Landévennec	Rénovation de la mise en lumière de l'église	-Etude
Camaret-sur-Mer	Tour Vauban et Chapelle de Rocamadour	-Etude

Intracting éclairage public

Le programme intracting

Intracting est un dispositif financier innovant proposé par la Banque des Territoires. Il invite les communes à réaliser des travaux de performance énergétique sur leur patrimoine afin de générer des économies d'énergie. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires.

Déroulement du dispositif

Dans un premier temps, le SDEF a présenté et proposé aux communes de son territoire le programme intracting.

Une fois les villes inscrites dans le programme :



Définition des travaux et estimation des économies d'énergie générées ;



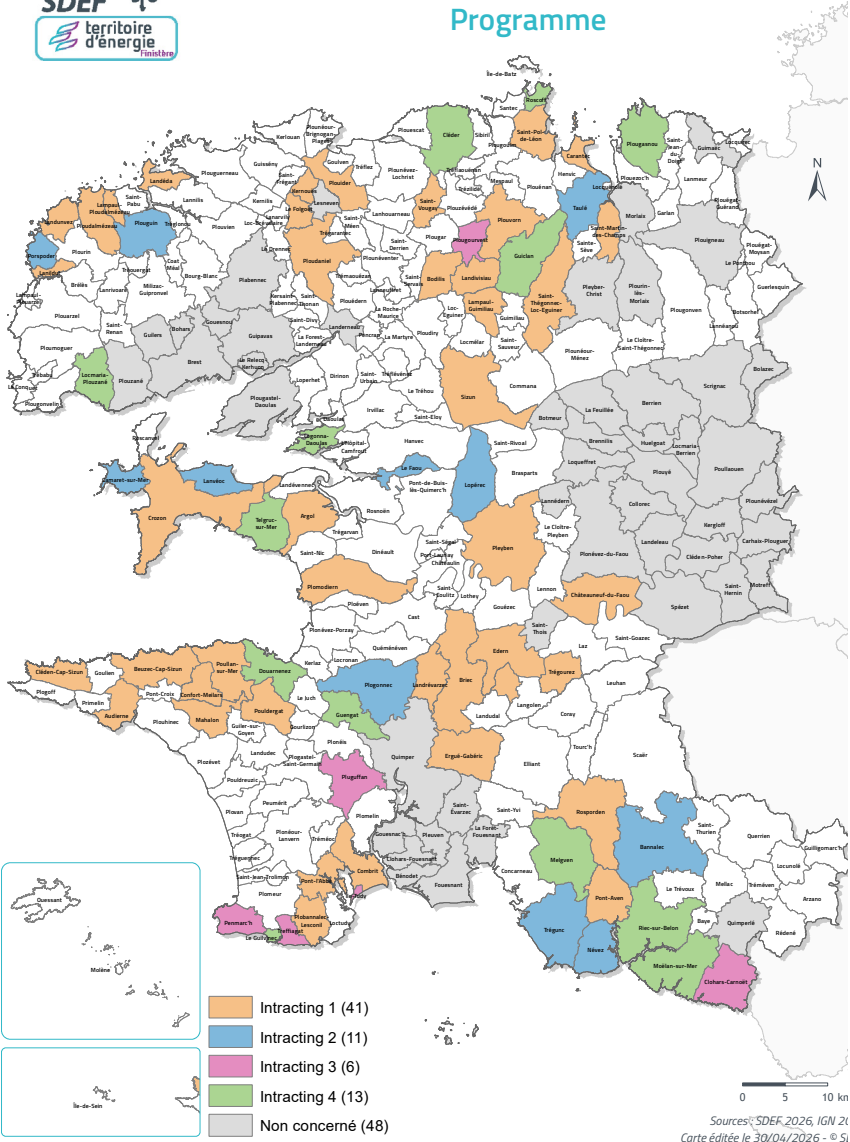
Réalisation des travaux en quelques mois et impact immédiat sur la consommation d'énergie,



Ensuite, sur une période de 13 ans maximum, le maître d'ouvrage rembourse la Banque des Territoires avec les économies générées par les travaux.



Rénovation globale du parc éclairage public
Financement « Intracting »
Programme



Bilan financier

Le SDEF a mis en place 3 programmes intracting :

Intracting 1	19,8 millions d’euros	41 communes
Intracting 2 et 3	8,5 millions d’euros	17 communes
Intracting 4	9,6 millions d’euros	13 communes
Total	37,9 millions d’euros	71 communes

Pour l’année 2025, près de 8.6 millions d’€ de travaux ont été commandés pour le programme intracting et la participation du SDEF s’est élevée à près de 4.3 millions d’euros.

Les travaux réalisés dans le cadre du programme intracting ont permis d’éviter l’émission de 615 Teq CO2 par an et d’économiser 7 154 MWh par an sur le territoire du Finistère.

En totalité, ce sont 71 communes qui ont pu profiter du programme représentant un montant de 37.9 millions d’euros.



Les nouvelles communes inscrites dans le programme en 2025

Communes	Nombre de points lumineux rénovés	Montant des travaux en €	Participation du SDEF en €
Plomodiern	277	307 734	140 200
Pleyben	517	521 268	271 377
Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	501	511 036	253 677
Pouldergat	106	137 950	69 144
Bodilis	112	165 000	76 350
Landéda	235	223 075	111 660
Kernouës	41	43 634	21 286
Camaret-sur-Mer	720	740 995	330 801
Lanvéoc	372	443 110	218 369
Plogonnec	332	306 254	142 276
Taulé	316	306 932	158 385
Clohars-Carnoët	900	707 444	386 207
Penmarc'h	1 118	1 106 261	530 570
Pluguffan	561	579 523	280 861
Ile-Tudy	200	269 899	126 184
Treffogat	500	594 607	278 183
Plougourvest	148	217 800	107 100
Douarnenez	1 799	1 491 098	782 301
Total	8 755	8 673 620	4 284 931

Les bornes de recharge électriques



268 bornes électriques 247 en 2024



532 points de charge



81 540 sessions de charge 73 137 en 2024



212 bornes normales



36 bornes accélérées



17 bornes rapides



3 superchargeurs

sur les 268 bornes



1 566 761 kWh d’énergie délivrée 1 340 921 kWh en 2024



10 782 jours total de charge en 2025

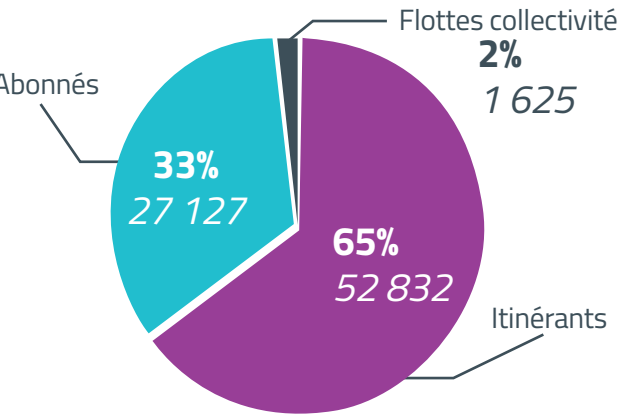


10 455 000 km 8 939 470 km en 2024

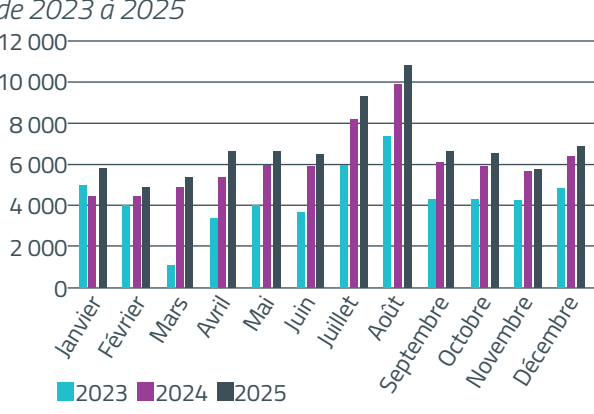
Le SDEF exerce la compétence IRVE prévue à l’article L 2224-37 du Code Général des Collectivités (loi Grenelle) : « Sous réserve d’une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur leurs territoires, les communes peuvent créer et entretenir des infrastructures de charge nécessaires à l’usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (...) ».

Le déploiement des IRVE a connu une forte progression en 2025 par rapport aux années précédentes avec la pose de 19 bornes. Les projets souhaités par les communes sont examinés par le bureau du SDEF qui examine suivant la pertinence du projet et sa cohérence avec les besoins réels, les besoins recensés par le SDIRVE et l’offre présente des investisseurs privés.

Les sessions par type d'utilisateurs



Evolution des sessions de charges de 2023 à 2025



► Tableau des recettes de 2019 à 2025

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
25 286€	57 651€	119 075€	243 636€	314 073€	534 894€	579 521€

► Top 10 des bornes les plus fréquentées

Ploudaniel - Air de covoiturage CD 29	1 838
Quimper - Place de la resistance	1 382
Concarneau - Quai d'Aiguillon	1 350
Douarnenez - Rue Berthelot	1 298
Crozon - Rue de l'Atlantique	1 157
Landerneau - Quai de Léon	1 099
Mellac - Pôle d'activité Kervidanou	1 093
Camaret-sur-Mer - Rue du Loch	1 084
Quimper - Rue Rouget de Lisle	1 043
Bénodet - Corniche de la Plage	1 016



► Bornes installées en 2025

19 infrastructures de recharge semi-rapide 22AC/24DC.

- Bodilis
- Châteauneuf-du-Faou
- Combrit Sainte-Marine
- Esquibien
- Lampaul-Guimiliau
- Lanhouarneau
- Le Conquet
- L'Hôpital-Camfrout
- Locronan
- Mahalon
- Pencran
- Plobannalec-Lesconil (2)
- Plogoff
- Pont-de-Buis
- Taulé
- Tourc'h
- Pont-l'Abbé
- Saint-Martin-des-Champs



Le plus grand réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques en Bretagne et en Pays de la Loire.

Les syndicats d'énergie des Côtes d'Armor (22), du Finistère (29), d'Ille-et-Vilaine (35), de Loire-Atlantique (44), du Maine-et-Loire (49) et Brest Métropole s'unissent à travers le réseau public de bornes de recharge Ovest-Charge pour développer la mobilité décarbonée afin de contribuer à la protection de la qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique.



Près de 2 200 points de charge sur 5 départements



Des bornes accessibles 7j/7 et 24h/24



Des bornes connectées à un central de supervision pour un fonctionnement continu et fiable



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.ouestcharge.fr
Rapport d'activité 2025 - Les bornes de recharges électriques

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°4

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- LE PHOTOVOLTAÏQUE
- LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE TRÉMÉOC
- LES GÉNÉRATEURS ET LE PROGRAMME ACCÉLÈRE

Quelques chiffres en bref ...



65 installations photovoltaïques



4 908 MWh produits

Le photovoltaïque



À fin 2025,
le SDEF comptait
65 installations
photovoltaïques



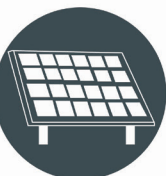
pour une puissance
installée de
6 779 KWc



La production électrique
réalisée est de
4 908 MWh
La production attendue était
de 4 949 MWh (soit -1%)



La vente d'électricité
sur 2025 est de
546 000 € HT
Les dépenses d'exploitation
sont de 513 261€ HT

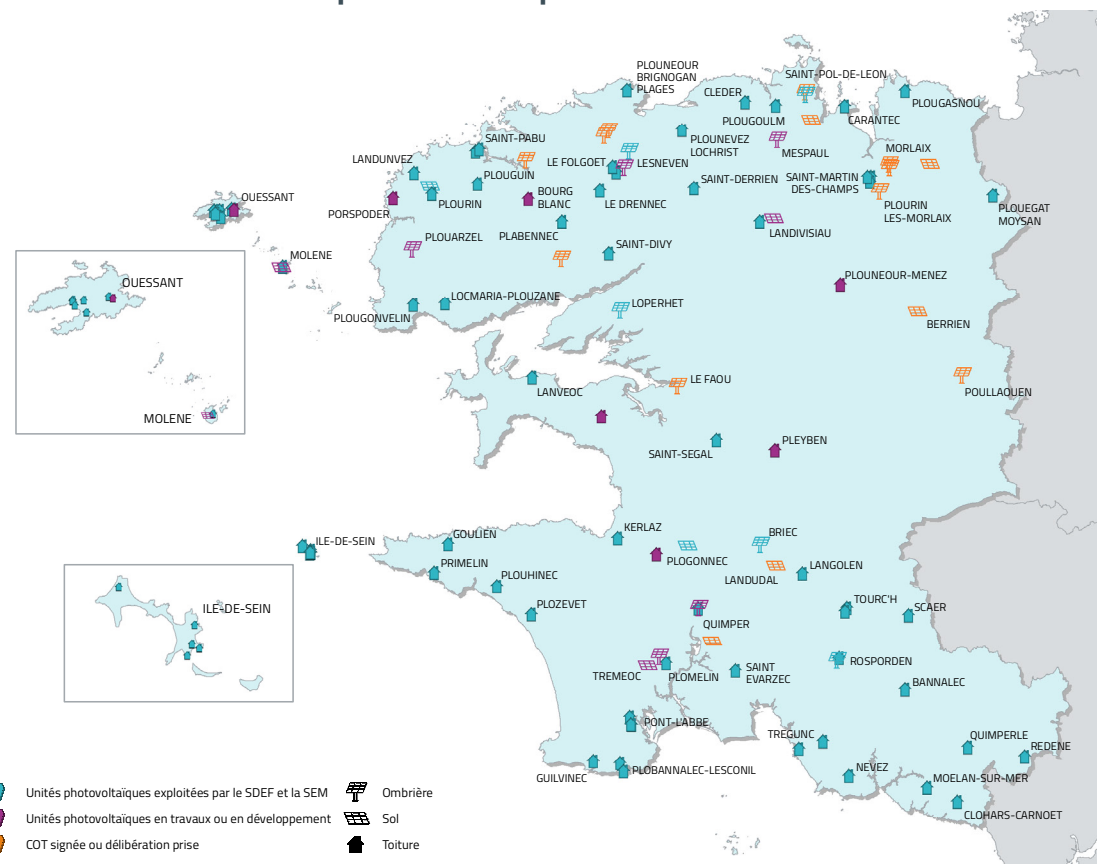


En 2025,
5 nouvelles centrales photovoltaïques
ont été installées ce qui représente
une puissance de
3 311 KWc

Les nouvelles installations

Localisation	Nature du site	Puissance (KWc)
Carantec	Salle du Kelenn	99
Pont-l'Abbé	Gymnase	92
Saint-Evarzec	Maison Communale	36
Trégunc	Halle des sports	109
Tréméoc	Centrale au sol	2 975

Carte des installations photovoltaïques du SDEF



La centrale photovoltaïque de Tréméoc



La CCPBS, propriétaire du site, a pris contact avec le SDEF dès 2010 afin d'étudier la valorisation de cette ancienne installation de stockage de déchets non dangereux du Yeun. Ce projet de centrale photovoltaïque répond à une volonté forte de reconversion d'un centre d'enfouissement difficilement exploitable pour d'autres usages, en le transformant en une source de production d'énergies renouvelables.

Réalisés par INEO, les travaux ont permis l'installation de 6 944 modules photovoltaïques sur le site. Cette centrale affiche une production prévisionnelle de 3,3 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 750 foyers. Ce projet illustre ainsi une démarche concrète de transition énergétique, donnant une seconde vie à un site contraint tout en contribuant au développement d'une énergie propre et locale.

Historique du projet



21 janvier 2011
Signature d'une convention d'occupation
temporaire du domaine public avec la CCPBS



Entre juillet 2012 et juillet 2013
Réalisation d'une étude d'impact



6 août 2013
Dépôt du permis de construire



Janvier 2015
Enquête publique



Mai 2015 et Novembre 2022
Obtention du permis de construire



23 juillet 2025
Mise en service



6 944 modules
sur une superficie de 4 hectares



pour une puissance
installée de
2,95 MWc



Une production prévisionnelle de
3 335 MWh / an
soit l'équivalent de la
consommation de 750 foyers



Investissement
3,9 millions d'€ HT



Les générateurs

Le SDEF porte depuis 4 ans le poste de conseiller Générateur sur le département du Finistère (hors Brest Métropole). Ce réseau, monté par l'ADEME au niveau national et soutenu par la Région pour sa déclinaison bretonne, a pour objet l'accompagnement des collectivités lors de la phase d'émergence des projets d'énergies renouvelables électriques.

Les objectifs du programme des générateurs

- Apporter un conseil neutre, objectif et gratuit aux collectivités en matière d'éolien et de photovoltaïque,
- Permettre l'émergence de projets en phase avec les ambitions locales,
- Créer une dynamique partenariale à l'échelle de la Bretagne,
- Capitaliser et faire vivre un réseau national.

Exemples d'accompagnement

- Sensibilisation et information,
- Réalisation d'étude d'opportunité,
- Accompagnement phase d'émergence de projets éoliens,
- Accompagnement à l'analyse de potentiel d'un territoire,
- Accompagnement à la concertation.



La participation à ce réseau permet de pousser la collaboration avec d'autres institutions ou structures intervenant sur le département : ALECs, DDTM, chambre d'agriculture...

L'année 2025, a ainsi été l'occasion d'accompagner des collectivités sur des projets spécifiques de photovoltaïque en toiture, en ombrière ou au sol et sur quelques sollicitations de développeurs pour des projets éoliens. Notre conseiller Générateur a également été fortement impliqué, aux côtés de la DDTM, dans l'assistance aux communes et aux EPCI pour l'élaboration du document cadre du Finistère.

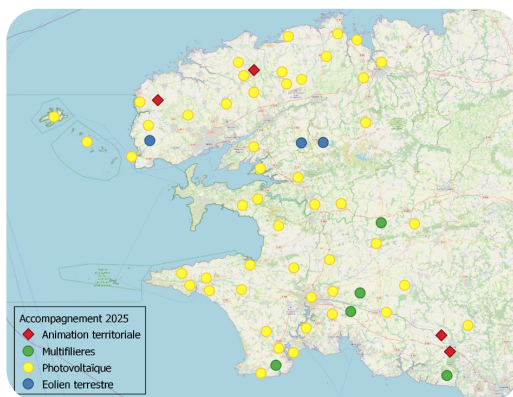
En 2025, notre conseiller générateur a animé plus de 20 réunions afin de sensibiliser sur les différents sujets portés par le programme des générateurs et a accompagné près de 100 projets photovoltaïques et éoliens sur le Finistère.

Contact

 **Conseiller Générateur du Finistère**
Nicolas LEBERT

 **nicolas.lebert@sdef.fr**

 **06 69 55 63 22**



MISE EN OEUVRE PAR :



FINANCÉ PAR :



Le programme accélère

L'objectif du projet est d'encourager le développement de l'autoconsommation collective (ACC) pour les collectivités à travers la mise à disposition sur le territoire breton d'ingénierie de projet, de documents et d'outils partagés, la mise en relation d'acteurs et le partage d'expérience.

Le projet permettra notamment :

- D'accompagner les collectivités bretonnes dans l'identification, la réalisation de la faisabilité, la conception, le déploiement d'opérations d'ACC (Axe Accompagnement des collectivités),
- De partager les expériences et de recenser les initiatives d'autoconsommation collective sur le territoire breton (Axe Partage d'expérience et collecte de données),
- De produire des documents et outils partageables et utilisables par les collectivités, Conseillers en énergie partagés (CEP), chargé.es de mission photovoltaïque, etc. (Axe Productions d'outils),

Dans chaque syndicat d'énergie, une personne est désignée référente sur les questions d'autoconsommation collective.

Le projet ACCELERE est cofinancé par l'Union européenne via le Fonds FEDER pour un montant de 497 425€.

UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage en Bretagne

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°5

DÉPLOYER LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- FINISTÈRE SMART CONNECT
- LE PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)
- LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
- LES RÉPONSES AUX DÉCLARATIONS DE TRAVAUX (DT - DICT)
- LA PLATEFORME D'INTÉGRATION DE DONNÉES SDEF - DATA

Quelques chiffres en bref ...



95 passerelles radio LoRa installées



14 635 capteurs sont connectés au réseau Finistère Smart Connect



20 869 réponses au DT-DICT



PCRS : près de 20 000 km de voirie relevés

Finistère Smart Connect

►Présentation du dispositif

Le dispositif Finistère Smart Connect permet de mettre à disposition du SDEF et de ses adhérents, des services d'objets connectés pour piloter l'éclairage public (télégestion), suivre les consommations d'énergie des bâtiments, réaliser la télérelève des compteurs d'eau, optimiser la collecte des déchets en apport volontaire, mesurer des paramètres environnementaux et de qualité de l'air. Basés sur une infrastructure mutualisée, il s'agit de proposer, à moindre coût, des outils de pilotage des politiques publiques dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'optimisation des services publics en réseaux.

►Présentation du dispositif

L'objectif est de déployer, une couverture radio LoRa et des services d'objets connectés sur la CCPBS et Haut Léon Communauté, de déployer la couverture radio et la télégestion de l'éclairage public sur six EPCI supplémentaires et de couvrir huit territoires supplémentaires par la couverture radio. Une subvention à hauteur de 50 % des investissements est mobilisable jusqu'en avril 2027. L'objectif est de faire un effet de levier pour accélérer le passage à l'échelle finistérienne du déploiement du réseau LoRa et, ainsi, de disposer d'une infrastructure réseau, support aux déploiements massifs des services sur la majorité du territoire.



Depuis avril 2023, le SDEF est lauréat de l'appel à projet « territoires intelligents et durables » (TID)

du programme d'investissement d'avenir – France 2030 lancé par le secrétariat général à l'investissement auprès du 1er Ministre, aux côtés de la Région Grand Est, de Toulouse Métropole, du Syndicat d'énergie de l'Ain et du Syndicat d'énergie de l'Aude.



►Le travail engagé en 2025

Le SDEF a engagé en 2025, la refonte de son infrastructure de cœur de réseau et sa plateforme d'hypervision afin de l'améliorer et de la sécuriser. La plateforme Finistère Smart Connect a bénéficié d'une refonte importante afin d'y inclure les évolutions technologiques de ces dernières années. L'outil central permettant la communication avec les différents objets connectés, le LNS (Loran Network Server) a été remplacé par un nouveau serveur REQUEA. Il est aujourd'hui fonctionnel.

Une plateforme de datavisualisation et des applications métiers sont également en cours d'amélioration et des connecteurs permettant de renvoyer les données vers les logiciels « métiers » du SDEF et de ses partenaires sont fonctionnels. Enfin, des nouveaux outils logiciels de supervision et de GMAO garantissent le suivi et le pilotage du réseau et des services.

L'ensemble des serveurs et des plateformes de calculs est hébergé dans un data Center privé sur Brest chez ASTEN.

Rapport d'activité 2025 - Finistère Smart Connect

►Etat d'avancement du déploiement des services

Durant l'année 2025, l'état d'avancement des déploiements du réseau LoRa et des capteurs ont été les suivants :

- Sur Haut Léon Communauté, 21 sites radio Lora sont en service. Les 522 capteurs pour la mesure du remplissage des colonnes d'apport volontaire sont en service comme les capteurs de suivi des consommations d'énergie et de la qualité de l'air sur 4 bâtiments communautaires. Le partenariat avec les syndicats d'eau de Cleder / Sibiril et de Plouénan ainsi que la commune de St-Pol-de-Léon, en lien avec leurs exploitants, s'est poursuivi avec une 1ère tranche de déploiement de compteurs d'eau télérelevés ;

- Sur la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, 18 sites radio LoRa sont en service. Les capteurs de suivi des consommations d'énergie sont opérationnels sur la piscine communautaire, le centre technique Kerist et la crèche Ti Liou ;

- Sur ces deux EPCI, la télégestion de l'éclairage public est en cours de déploiement pour une mise en service fin d'année 2025 / début 2026 ;

- Sur la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime, les études de couverture et les études techniques sur les 32 sites devant accueillir des passerelles radio ont été validées. La phase travaux se terminent et 30 des 32 passerelles radio LoRa sont désormais en service. 16 000 compteurs d'eau devraient à terme être connectés au réseau ainsi que 144 armoires d'éclairage public ;

- Sur Morlaix Communauté, l'étude de couverture radio a été réalisée et présentée aux élus de l'agglomération. La validation des sites d'accueil des 45 passerelles radio sont en cours par les collectivités propriétaires et les études techniques de site vont être engagées début 2026. Un travail fin d'analyse de la couverture pour le déploiement des compteurs de télérelève est également en cours avec la régie des eaux An Dour ;

- Sur la Communauté de Communes de Pleyben – Châteaulin – Porzay, l'étude de couverture radio du territoire a été présentée aux Maires le 21 octobre. Les sites d'accueil sont en cours de validation par les communes afin de pouvoir engager les premières études techniques de site puis les travaux au 1er semestre 2026 ;

- Cette année, le SDEF a présenté le projet et les modalités de partenariat à plusieurs EPCI finistériens. Des discussions sont en cours avec Douarnenez Communauté, Quimperlé Communauté, la Communauté de Communes du Pays des Abers, Monts d'Arrée Communauté, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et la Communauté de Communes Cap Sizun -Pointe du Raz.

Rapport d'activité 2025 - Finistère Smart Connect



Au 31/12/2025

14 635

capteurs
sont connectés au réseau
Finistère Smart connect dont :



12 064

compteurs d'eau potable télérelevés



956

armoires d'éclairage public télégérées



577

capteurs de mesure des colonnes d'apport volontaire de déchets



396

capteurs de suivi énergétique et paramètre d'ambiance dans les bâtiments



50

capteurs divers (testeur réseau, capteurs test)



3

stations météo



Au 31/12/2025 :

95

passerelles radio LoRa sont en service

110

installées
(15 en cours de mise en service)

Le plan de corps de rue simplifié

Inscrit dans le cadre de la réforme « Anti-endommagement des réseaux » du 1er juillet 2012, le Plan Corps de Rue Simplifié est le fond de plan utilisé par tous les gestionnaires de réseaux pour répondre aux DT-DICT.

Le SDEF, déclaré Autorité Publique Locale Compétente depuis 2018, réalise et met à jour ce PCRS, en partenariat avec ENEDIS, GRDF et la majorité des EPCI du département, ainsi que les communes de l’Ile de Sein et Ouessant.

Depuis 2020, le SDEF a réalisé l’acquisition en cartographie mobile de près de 20 000 km de voirie. Le nuage de points ainsi relevé permet de représenter l’ensemble du corps de rue en trois dimensions avec une précision inférieure à 5 cm.

Conformément au géostandard PCRS défini par le Conseil National de l’Information Géolocalisée (CNIG), cette donnée est exploitée pour produire une orthovoirie (vue aérienne au ras du sol), complétée par un plan vectorisé des bourgs et centre-villes. Une vue immersive permet également de naviguer dans le nuage de points et les photos, de réaliser des mesures ou d’importer des éléments ou objets en 3D.



Bilan de l’année 2025

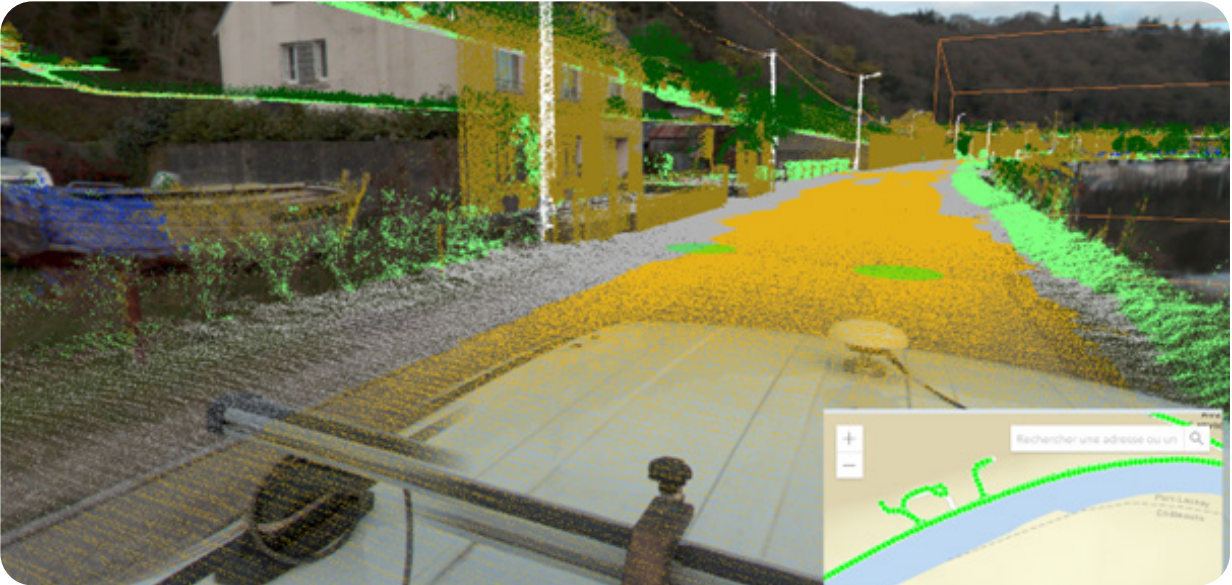
L’année 2025 était une année majeure pour le projet puisque le PCRS est devenu le 1er janvier 2026 le fond de plan de référence utilisé pour toutes les réponses aux DT-DICT. L’année 2025 a donc été marquée par la préparation du renouvellement du partenariat avec Enedis, GRDF et les EPCI finistériens. Le budget préparé pour la période 2026-2030 s’élève à 400 k€ HT en investissement (pour le renouvellement du matériel et des équipements) et 4 10 000 € TTC/an en fonctionnement.

Constituée de cinq agents, l’équipe PCRS du SDEF réalise l’intégralité des relevés LIDAR sur le terrain et du traitement des données jusqu’à la production du nuage de points. Ce nuage est ensuite contrôlé par un prestataire certifié qui garantit la classe de précision des données, puis confié à un cabinet de géomètres qui redessine le PCRS vecteur sur l’ensemble des bourgs et centre-villes.

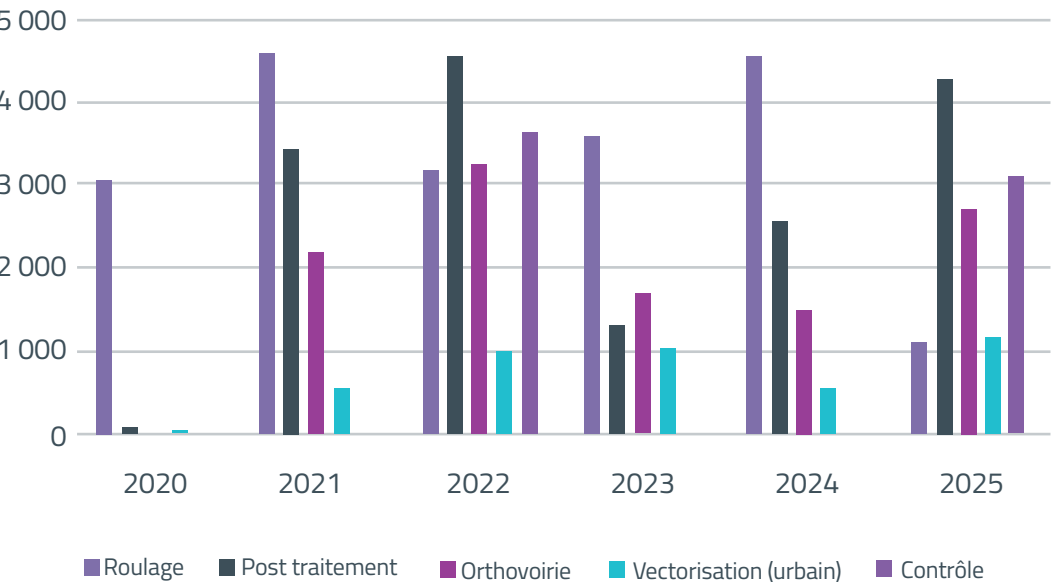
Intégrées au SIG du SDEF, les données du PCRS sont diffusées directement auprès des partenaires du projet, leur offrant ainsi la possibilité d’intégrer le fonds de plan dans leurs outils cartographiques. Ils ont également accès à la navigation dans la vue immersive et 3D sur une plateforme web mise à disposition et gérée par le SDEF.

Au-delà des réponses aux DT-DICT, le SDEF propose donc aux partenaires d’exploiter ces données dans le cadre de travaux sur les réseaux, de diagnostics de voirie ou de projets d’aménagement (simulations 3D) pour arriver à terme à construire un véritable jumeau numérique du territoire.

Le SDEF prévoit de finaliser la « version 1 » du PCRS au cours du 1er semestre 2026. Au total, le référentiel cartographique finistérien représentera un peu plus de 20 000 km de voirie (dont 6 100 km vectorisés) sur 272 communes.



Etat d’avancement (km traités)



La mise à jour régulière de la donnée géolocalisée constitue un enjeu majeur pour la seconde phase du projet. La qualité et la fiabilité du PCRS va résider dans la capacité du SDEF à intégrer les modifications du corps de rue, en collaboration étroite avec l’ensemble des gestionnaires de voirie et de réseaux présents sur le territoire. Pour cela, l’équipe PCRS du SDEF prévoit de renouveler systématiquement et régulièrement les levés sur les bourgs et centres-villes, en incluant également – à la demande des partenaires – les secteurs plus ruraux qui auront fait l’objet de modifications du corps de rue.

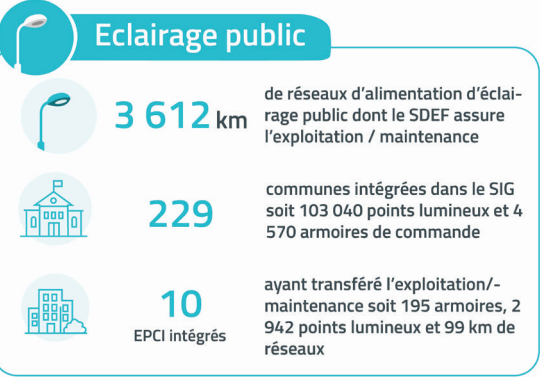
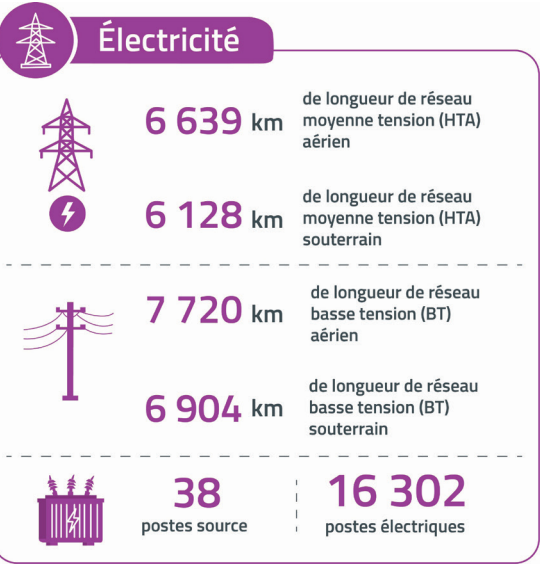
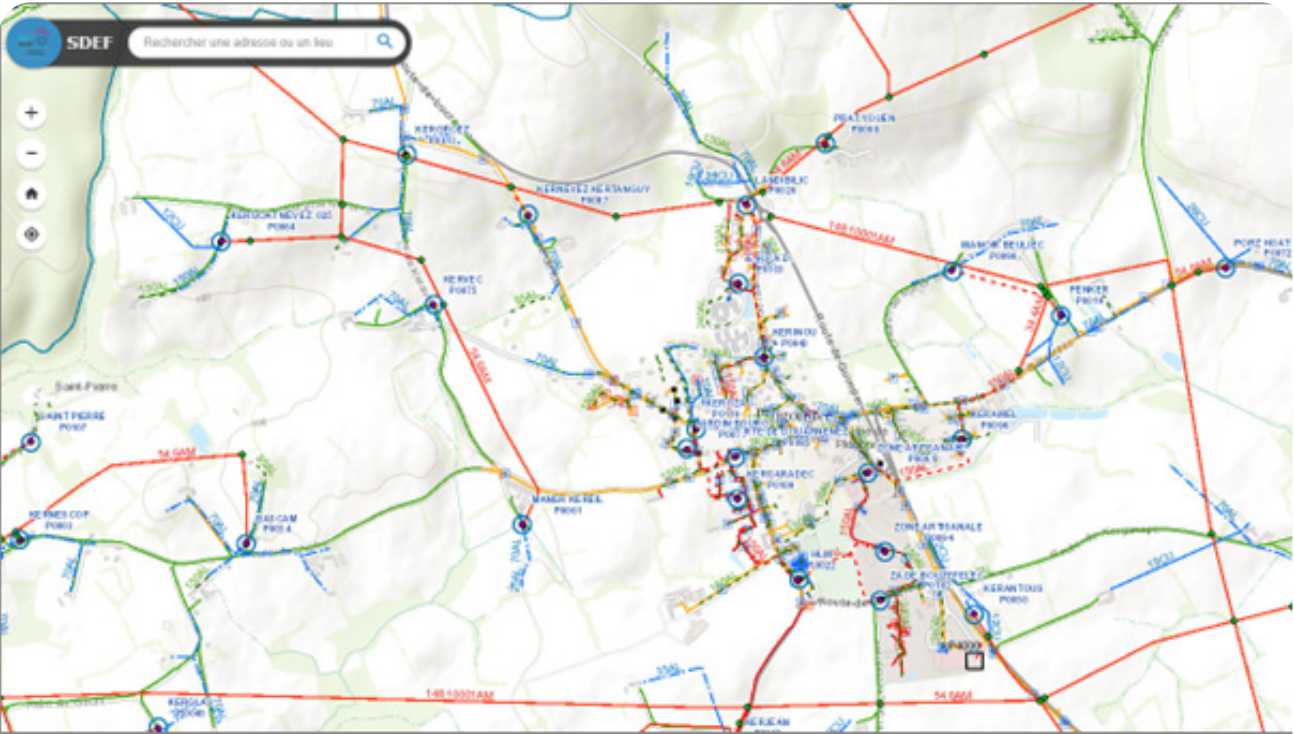
Année	Roulage km	Post- traitement km	Orthovoirie km	Vectorisation km	Contrôle km
2020	3 061	101	0	34	0
2021	4 613	3 458	2 187	547	0
2022	3 191	4 555	3 265	1 006	3 635
2023	3 612	1 305	1 711	1 039	2 193
2024	4 554	2 576	1 500	552	0
2025	1 105	4 294	2 720	1 143	3 117
Total	20 136	16 289	11 383	4 321	8 945

Le système d'information géographique

Le Système d'Information Géographique du SDEF (SIG) permet d'avoir une connaissance précise et actualisée de l'ensemble des réseaux dont nous avons la gestion ou la propriété. Le SIG offre des informations détaillées du patrimoine et facilite le pilotage des actions menées sur le territoire par les équipes du SDEF. Au-delà des fonctions d'aide au pilotage, cet outil permet de diffuser l'information géographique et les données produites, de réaliser de l'analyse spatiale et d'éditer des cartes.

Les données publiées sont : les réseaux électriques (moyenne et basse tension), les infrastructures et les réseaux de communications électroniques, les réseaux et le patrimoine d'éclairage public, le cadastre solaire, les données du plan de corps de rue simplifié (PCRS), la localisation des bornes de recharges pour véhicules électriques, etc.

La diffusion de l'ensemble de ces couches cartographiques auprès des Collectivités et partenaires se fait via un accès sécurisé à la plateforme Web ou via les flux WMS/WFS mis en place par thématique.



Les réponses aux déclarations de travaux

Les travaux effectués à proximité des réseaux constituent les causes les plus fréquentes de leurs détériorations voire d'accidents. La réforme anti-endommagement de 2012, qui vise à éviter les dommages parfois dramatiques causés dans le cadre des travaux de voirie, implique, pour les exploitants de réseaux, de fournir une cartographie de leurs ouvrages sur une plateforme mutualisée au niveau national : le Guichet Unique.

Cette réglementation prévoit également que toute personne qui envisage la réalisation de travaux à proximité des réseaux doit adresser, sur ce guichet unique, une demande de DT (déclaration de travaux), de DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux), de DT-DICT conjointe ou d'ATU (avis de travaux urgents) permettant d'obtenir des renseignements sur l'existence et l'implantation des installations souterraines.

Le SDEF, en tant que gestionnaire des réseaux d'éclairage public et en tant que propriétaire d'infrastructures de communications électroniques, principalement dans le cadre des enfouissements coordonnés, assure cette mission de réponse aux DT-DICT.

► Géoréférencement des réseaux d'éclairage public

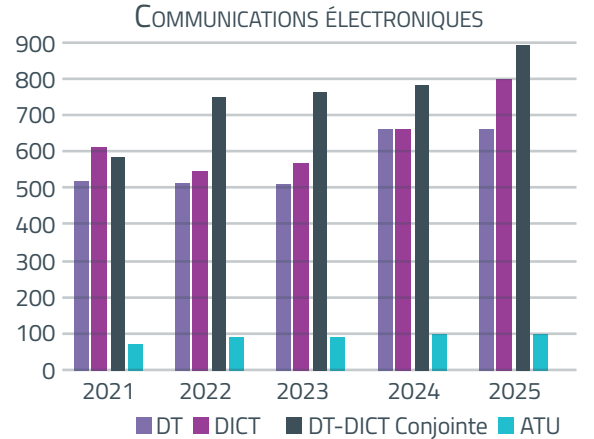
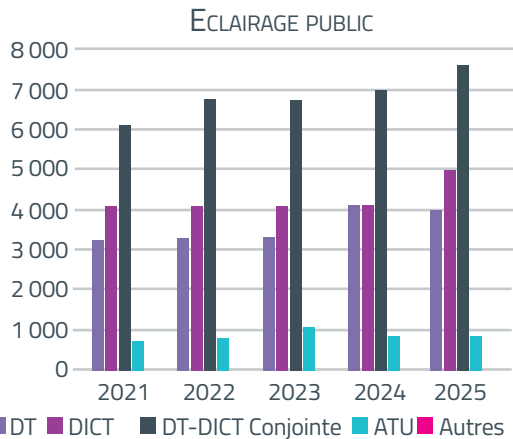
En tant que gestionnaire des réseaux d'éclairage public sur 229 communes et 10 EPCI, le SDEF a l'obligation d'utiliser des plans géoréférencés en classe A pour répondre aux déclarations de travaux (DT-DICT). Le marché de détection et géoréférencement des réseaux d'éclairage public est confié à l'entreprise Géosat. Au total, depuis le démarrage de la prestation en 2018, 2 025 km de réseaux ont été détectés. Fin 2025, à la suite des derniers transfert de compétences « éclairage public » des communes, les réseaux d'une commune urbaine reste à détecter ceux de 11 communes sont à réceptionner (en cours de géoréférencement), soit environ 130 km au total. Les réseaux de 5 communes sont à géoréférencer.

► Contrôle du géoréférencement

Afin de s'assurer de la qualité de la détection et du géoréférencement des réseaux d'éclairage public pour en garantir la classe A, le SDEF a confié le contrôle de ces prestations à Atlantic Ingénierie, un cabinet géomètre-expert indépendant et certifié.

Le marché de contrôle a été renouvelé au 3ème trimestre 2024. En 2025, un contrôle aléatoire a été réalisé par la société Atlantic Ingénierie sur 12 communes afin de vérifier la précision du géoréférencement et l'exactitude des données livrées par Géosat.

	ATU	DICT	DT	DT-DICT	Total 2025
Communications électroniques	93	824	700	975	2 592
Eclairage public	975	4 962	4 000	7 465	17 402
Demandes n'impactant aucun réseau					875
Total 2025	1 068	5 786	4 700	8 440	20 869



Année	Distance
2019	199 km
2020	223 km
2021	128 km
2022	388 km
2023	423 km
2024	485 km
2025	254 km
Total	2100 km

La plateforme d'intégration de données SDEF

La plateforme de données « dataSDEF » a pour objectif de centraliser et d'harmoniser des données hétérogènes issues de différents métiers du SDEF, afin de faciliter des analyses transversales et de consolider la souveraineté sur nos données.

Ces données sont de type attributaires (données d'inventaire et de gestion des affaires) ou bien des séries temporelles (courbes de charges et mesures de capteurs). Différents connecteurs en place permettent de récupérer ces données depuis des sources externes :



Production de parc photovoltaïque,



Consommation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques,



Suivi des chantiers et processus métiers issu de la gestion des affaires,



Données et facturation de l'énergie pour les communes du groupement d'achat.

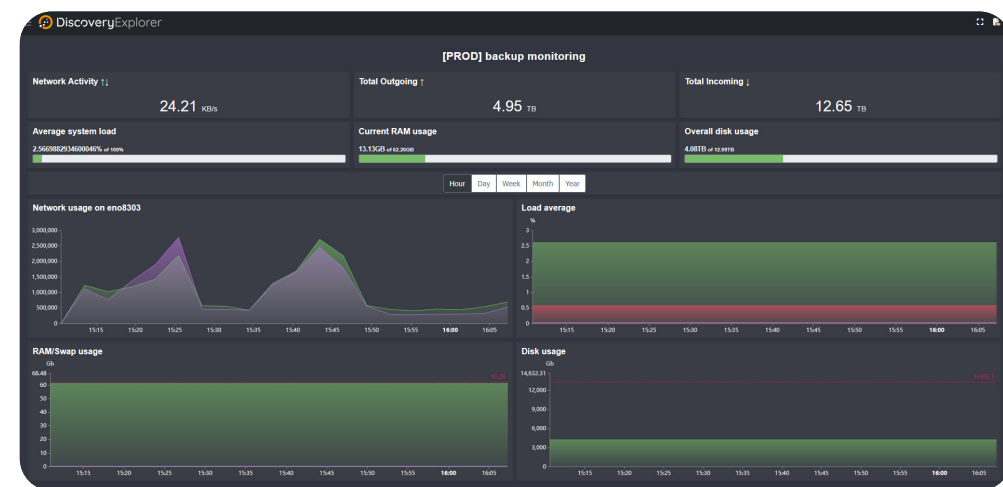
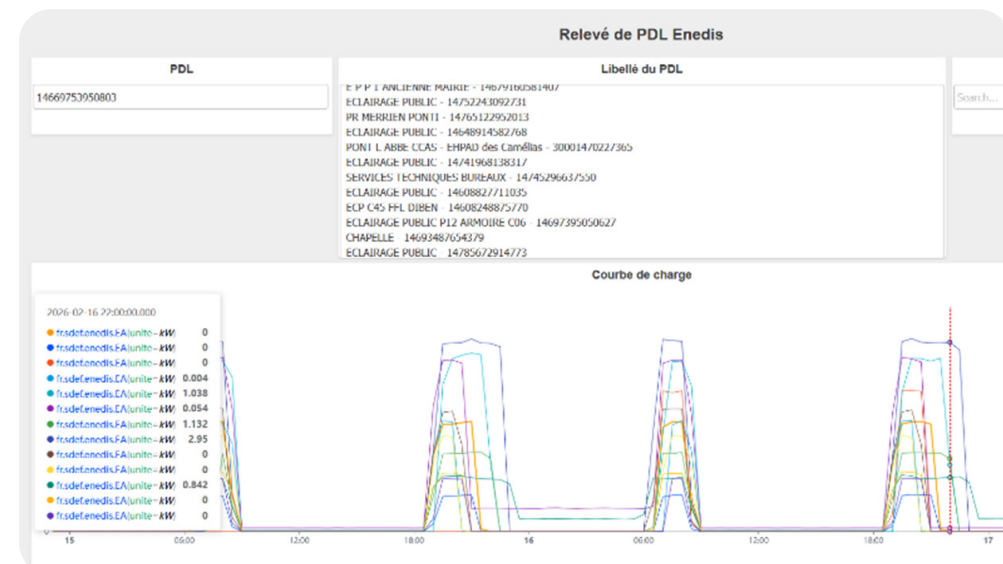
En 2025 la plateforme s'est dotée de nouveaux connecteurs d'ingestion de données :

- Finistère Smart Connect : refonte complète à la suite de l'évolution de l'architecture,
- API Enedis : récupération des courbes de charges des compteurs Linky (pour les communes du groupement d'achat et concernant l'éclairage public),
- API GRDF : récupération des courbes de consommations des compteurs Gazpar (communes du groupement d'achat et stations de recharge GNV).

La plateforme data du SDEF va progressivement occuper un rôle plus central dans le chemin de la donnée, entre les fournisseurs de données d'un côté et les interfaces métiers de visualisation de l'autre. L'objectif est toujours le même : renforcer la souveraineté sur les données, systématiser l'historisation, et conserver une homogénéité et une qualité des données qui ne soient pas dépendantes d'acteurs tiers.

Dans cette optique, un premier connecteur de distribution de la donnée a été mis en place à l'automne 2025 dans le cadre d'une expérimentation sur la visualisation des données bâtimentaires du Finistère Smart Connect. Les données brutes sont réceptionnées, traitées, historisées sur notre plateforme puis transmises à un partenaire qui l'affiche auprès des communes.

Des tableaux de bords permettant de visualiser les données de consommation sont progressivement mis à disposition en interne du SDEF afin de doter les agents d'une meilleure autonomie sur les requêtes de données qui se faisaient auparavant auprès d'acteurs tiers, et facilitent une lecture transversale des données issues de différents métiers.



OBJECTIF STRATÉGIQUE N°6

PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- L'ASSISTANCE À MÉGALIS BRETAGNE POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
- L'ASSISTANCE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS
- L'ASSISTANCE CONSEIL À LA MISE EN PLACE DE LA VIDÉOPROTECTION
- LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DE L'OCCUPATION DES APPUIS COMMUNS
- LA GESTION DES INFRASTRUCTURES TÉLÉCOM

Quelques chiffres en bref ...



15 communes accompagnées pour la vidéoprotection



410 000€ RODP récupérée auprès d'orange



79 975 € RODP reversée par Mégalis

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre optique, appelé FTTH, est assuré par Mégalis Bretagne dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. Ces zones sont communément appelées zones RIP (Réseau d'Initiative Publique). L'intérêt des opérateurs privés s'est porté uniquement sur les plus grandes villes. Mégalis a pris en charge le reste du territoire dans son ensemble.

Dans le Finistère un partenariat entre Mégalis et Le SDEF a permis une mise à disposition de plusieurs agents du SDEF afin d'assurer une validation des études et le suivi des travaux.

Le réseau THD (très haut débit) en cours de déploiement s'appuie entièrement sur la technologie en fibre optique, qui vient remplacer progressivement le réseau vieillissant en cuivre et dont l'opérateur Orange prévoit une dépose progressive jusqu'en 2030.

Le projet Mégalis débute en 2014, par des montées en débit, puis du fibrage jusqu'à l'habitation. Il devrait s'achever en fin d'année 2026 respectant ainsi le calendrier prévu.

Avancement P1, P2 et P3 au 31 décembre 2025

Phase	Nombre de zones	Etude EXE validée	Transports terminés	Prises totales	Prises réceptionnées	Reste à déployer
P1	36	36	36	83 960	83 960	0
P2	146	146	146	138 480	138 480	0
P3	224	224	215	207 600	108 300	99 300
Total	406	406	397	430 040	330 740	99 300

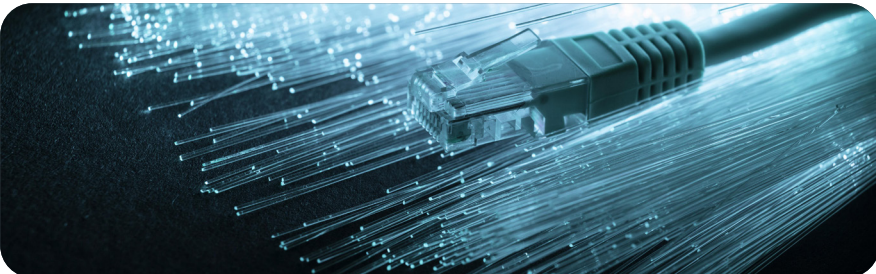
Sur un aspect technique, ce déploiement massif se fait le plus souvent dans des infrastructures existantes : souterraines ou aériennes. Cependant, Il faut aussi créer les infrastructures quand elles sont inexistantes ou inutilisables.

Le réseau est scindé en deux grandes parties. La première se situe entre le central optique, (NRO) et l'armoire de rue, point de mutualisation. Ce segment est toujours déployé en souterrain et chaque fibre est mutualisée pour desservir de 32 à 64 clients. Le second segment est en aval de l'armoire de rue et comprend autant de fibres que de locaux desservis. Cette partie du réseau nommée « distribution » peut passer en souterrain, ou en aérien, le plus souvent en empruntant les infrastructures existantes.

Les phases 1 et 2 du déploiement sont désormais terminées. La phase 3 est toujours en cours, c'est l'entreprise AXIONE qui est titulaire de ce marché dont la fin des travaux est prévue au 31 décembre 2026. La trajectoire de construction des prises respecte le calendrier prévu.

Sur les 99 300 prises restants à déployer, la moitié est déjà construite et en passe d'être réceptionnée. Le rythme de réception est soutenu, en janvier et février 2026 ce sont 28 300 nouvelles prises qui ont été injectées et rendues commercialisables.

L'année 2025 a été marquée par l'évolution du partenariat avec Megalis Bretagne puisque la mise à disposition des agents du SDEF est passée de 3 ETP à 2 ETP à compter du 1er octobre 2025. Ce partenariat prendra fin le 30 juin 2026, la fin du déploiement étant programmée pour octobre 2026. Un agent du SDEF rejoindra Megalis à partir du 1er juillet 2026.



Rapport d'activité 2025 - Le déploiement de la fibre

L'assistance conseil aux collectivités

Pour accompagner ses adhérents dans leurs projets, le SDEF assure des missions d'assistance administrative, juridique et technique pour le compte de ses membres.

Cette activité s'appuie sur l'article L 5721-9 du CGCT qui prévoit que les services d'un syndicat mixte peuvent être, tout ou partie, mis à disposition de ses collectivités ou établissements membres, pour l'exercice de leurs compétences dans le prolongement et en lien avec les missions historiques du syndicat dans le domaine de l'énergie.

Le SDEF intervient alors par le biais d'une convention de mise à disposition de service et d'annexes financières propres à chaque projet. La mission d'assistance bénéficie également aux autres services du SDEF en apportant une assistance technique sur les volets GC / VRD, organisation et suivi de chantier.



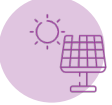
Les domaines d'intervention



La voirie



Les réseaux humides



Photovoltaïques



Les aménagements



La vidéoprotection



Efficacité énergétique / rénovation du patrimoine bâti

Rapport d'activité 2025 - L'assistance conseil aux collectivités

Exemple sur la commune de Pleyben

Le SDEF a accompagné la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay, sur la commune de Pleyben. Le syndicat a apporté son expertise dans les domaines des réseaux humides, en parallèle de travaux d'effacement des réseaux électriques aériens.



Les principales particularités de cette opération étaient les suivantes :

- Travaux en zone urbaine avec maintien des accès riverains et secours.
- Travaux en terrain instable (chaussée non structurée)

Dans le cadre de cet aménagement, les travaux suivants ont été réalisés :

- Travaux préparatoires / installation de chantier - études d'exécution / sondages / constat d'huissier. Coût : 12 000 € H.T.
- Terrassements en tranchée - Coût : 52 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable, y compris branchements. Coût des travaux : 58 000 € H.T.
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées, y compris branchements. Coût des travaux : 85 000 € H.T.
- Travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques. Coût des travaux : 258 000 € H.T.
- Travaux de réfection de voirie comprenant structure et bande de roulement. Coût des travaux : 21 000 € H.T.

Coût total de l'opération 486 000 € HT.
(288 000€ CCPCP, 191 000€ SDEF, 67 000€ Commune)

Assistance conseil à la mise en place de la vidéoprotection

La vidéoprotection urbaine est un outil qui permet de mieux protéger l’espace urbain et d’accélérer l’élucidation des délits, dans le cadre d’affaires judiciaires.

Exploité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cet outil technologique contribue largement à renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique.

Les objectifs de la vidéo protection

Au cœur de l’activité opérationnelle, la vidéo protection répond à de nombreux objectifs :

- 

La sécurité des biens et des personnes
- 

L’aide à la fluidité de la circulation
- 

La prévention des atteintes aux biens
- 

L’assistance en matière de gestion urbaine
- 

La protection des bâtiments et installations publics et leurs abords
- 

Le secours aux personnes, la défense contre l’incendie et la prévention des risques naturels ou technologiques
- 

La vidéo verbalisation des infractions en matière de stationnement
- 

La prévention des actes terroristes



Depuis 5 ans, le SDEF assiste les communes dans la mise en œuvre d’un système de vidéo-protection sur leurs territoires. Des échanges ont lieu régulièrement entre le SDEF et la gendarmerie lorsqu’une commune souhaite s’équiper.

L’offre de services du SDEF fait partie d’un accompagnement commun à l’attention des communes et EPCI qui souhaitent mettre en place un tel système : la gendarmerie nationale réalise ainsi des diagnostics « sûreté » en amont du projet et le SDEF accompagne la collectivité dans les étapes de consultation, d’étude, de travaux et de réception des équipements de vidéoprotection.

Depuis fin 2022, le SDEF a internalisé cette assistance conseil auprès des communes sous la forme de conventions de mise à disposition et d’annexes financières propres à chaque projet. Des échanges réguliers avec la gendarmerie sont réalisés pour faire le point d’avancement sur les dossiers.

Le bilan 2025

15 communes ont été accompagnées sur l’année 2025, soit 53% de plus qu’en 2024

L’année 2025 a été marquée par une forte augmentation des demandes d’information et d’accompagnement de la part des communes : la consultation des entreprises pour le projet commun à Pont-l’Abbé, Combrit et l’île-Tudy a été lancée en vue de retenir le prestataire. La 2ème tranche visant l’extension du système de vidéoprotection de Plouguin a été réceptionnée. La commune de Ploumoguier a également lancé une 3ème tranche pour l’extension de son réseau de vidéoprotection. L’accompagnement de la commune de Treffragat est engagé pour l’installation de la vidéoprotection sur le parc sportif du Merlot ainsi que sur la commune de Plouvien. Les communes de Briec, Saint-Martin-des-Champs, Crozon, Plonevez-du-Faou et Locmaria-Plouzané ont lancé des études dans le cadre de l’appel à projet du Département. Plusieurs réunions d’information des élus ont également été réalisées sur le sujet à Leuhan, St-Meen, Kerlouan, Douarnenez. En effet, afin de structurer cet accompagnement, une présentation des différentes étapes de mise en œuvre d’un projet de vidéoprotection a été conçue : elle présente les étapes successives de mise en œuvre d’un tel dispositif, depuis le diagnostic « sûreté », réalisé par la Gendarmerie, jusqu’au suivi et à la réception des travaux.

Appuis communs

Afin d’encadrer l’utilisation des appuis communs par les opérateurs de communications électroniques, le SDEF, en tant qu’Autorité Organisatrice de la Distribution d’Electricité (AODE) a mis en place, depuis 2009, des conventions relatives à l’usage des supports des réseaux publics de distribution d’électricité (basse tension et haute tension) pour l’établissement d’un réseau de communications électroniques. Ces conventions ont été signées de manière tripartite entre le SDEF, Enedis et 19 opérateurs.

L’utilisation de ces appuis communs par un opérateur de communications électroniques implique de sa part le versement d’une redevance de 55 €HT auprès d’Enedis et de 27,50 €HT auprès de l’AODE, et ce pour une durée de 20 ans. Ces conditions ont été fixées en 2015 et sont révisées annuellement.

Bilan 2025

En 2025, la redevance, pour les supports utilisés en 2024, a été fixée à 32,26 €HT par support pour le compte de l’AODE. Cela représente un montant cumulé de 247 183 €HT répartis entre cinq opérateurs : Mégalis (200 962 €HT pour 6 337 supports utilisés), XP-Fibre (24 187€ pour 750 supports utilisés), Orange FTTH et Orange Cuivre (20 453 €HT pour 634 supports utilisés), M20/Birdz (1 323 €HT pour 41 supports utilisés), et NexLoop (258 €HT pour 8 supports utilisés).

Plusieurs contrôles des supports utilisés ont été finalisés par le SDEF en 2025 sur les zones de déploiement de la fibre par Orange et XP-FIBRE. 592 supports non déclarés par Orange et 750 supports non déclarés par XP-FIBRE ont été identifiés et facturés aux deux Opérateurs, représentant une recette de 44 500 €HT.



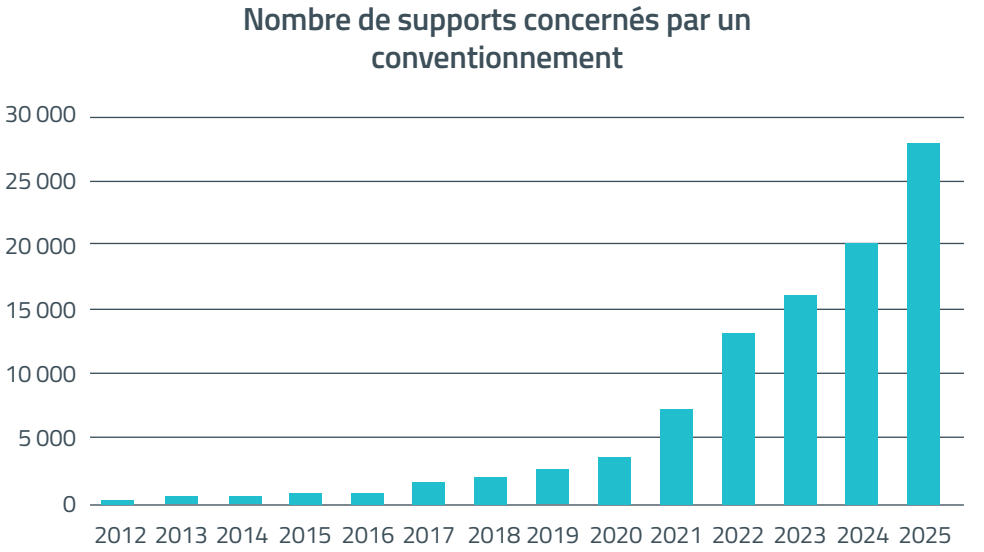
7 779 supports ont été déclarés par 5 opérateurs



En 2025, le montant cumulé de la redevance est de 247 183 € HT (au titre de la redevance) et 44 500 € HT (suite aux contrôles)



Depuis 2015, le montant cumulé de la redevance s’élève à 835 034 € HT pour la mise à disposition de 27 908 poteaux



Gestion des infrastructures télécom

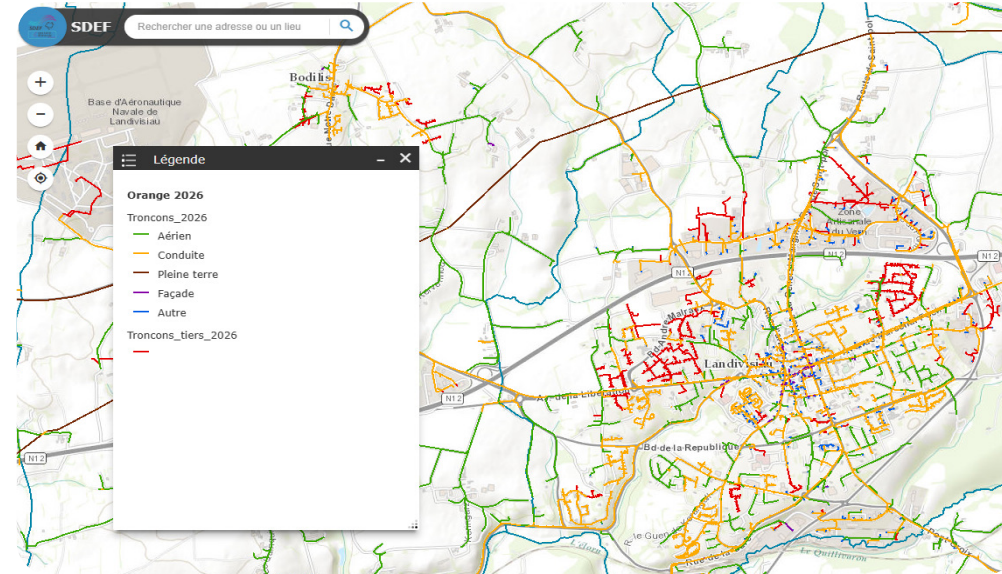
Les infrastructures de télécommunications aériennes et souterraines installés sur le territoire des Collectivités relèvent, selon les cas, de la propriété des Opérateurs ou de la Collectivité. L'inventaire de ces infrastructures, ainsi que l'identification de leur propriété, constitue un enjeu majeur pour leur gestion et, ainsi, pour sécuriser les services de communications électroniques.

► Infrastructures de propriété publique

Les Collectivités peuvent être propriétaires d'infrastructures souterraines de communications électroniques (fourreaux et chambres de tirage), sur leur territoire dans différents cas : lors du déploiement des réseaux dans les zones d'activités, zones d'aménagement concertées et lotissements communaux, lors d'une pose de fourreaux à l'occasion de travaux ou encore dans le cadre de certains enfouissements coordonnés.

Dans certains cas, ces infrastructures, mises à disposition et exploitées par les opérateurs pour le déploiement de leurs réseaux, font l'objet d'une convention et de la mise en place d'une redevance entre l'opérateur et le SDEF ou la Collectivité.

Dans d'autres cas certaines infrastructures, également exploitées par un ou plusieurs opérateurs, ne font pas l'objet d'une convention. Il y a donc des enjeux forts à les identifier afin de mettre en place un conventionnement et une redevance auprès des opérateurs mais également fixer leurs modalités de gestion (entretien, maintenance, réponses aux DT/DICT).



► Infrastructures des Opérateurs

Dans le cadre de la mise à disposition d'une partie de leur domaine public pour l'installation des réseaux de communications électroniques, les Collectivités doivent percevoir une redevance d'occupation de la part des Opérateurs.

La redevance concernant les réseaux Cuivre doit être sollicitée chaque année par la Collectivité auprès de l'Opérateur ORANGE sur une plateforme dédiée <https://redevances.collectivites.orange.com/>.

La redevance concernant les réseaux Fibre doit également être sollicitée auprès de l'Opérateur qui en a réalisé le déploiement sur le territoire (ORANGE et XP-Fibres en zone AMII et Mégalis pour le réseau d'initiative publique).

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°7

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

- LES ACTIONS DE COMMUNICATION
- LES ÉVÈNEMENTS
- LA SENSIBILISATION DES JEUNES PUBLICS



Le SDEF a participé
à 1 évènement



+364 abonnés
Linkedin



31 jours
de sensibilisation



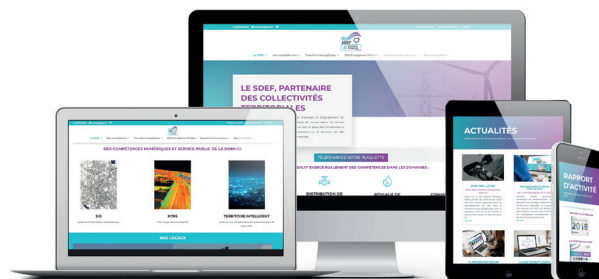
Les actions de communication

Newsletter et site internet

Pour diffuser ses actualités, le SDEF utilise principalement une newsletter mensuelle et son site internet.

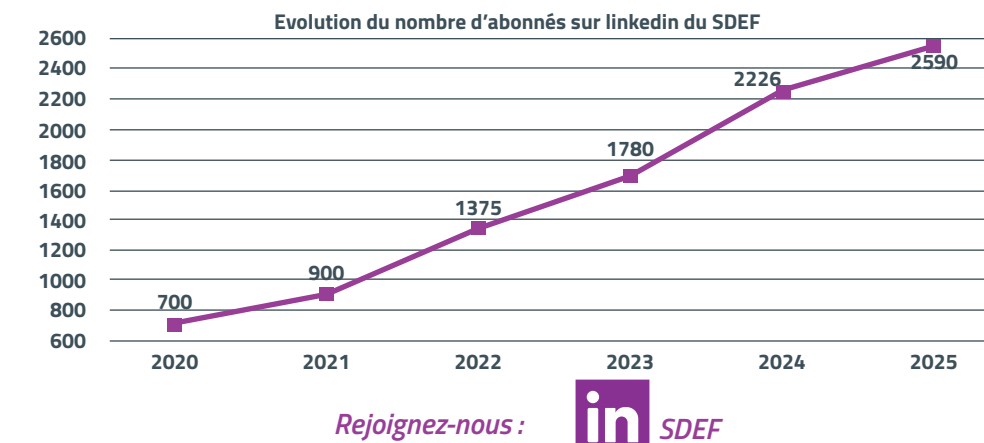
La newsletter est envoyée à une liste de près de 1 500 contacts, majoritairement au sein des collectivités et des communautés de communes.

Le site internet, de son côté, est continuellement mis à jour pour présenter les services et les actualités du SDEF. Il comptabilise en moyenne chaque année près de 25 000 visites.



Réseau social

Depuis 2019, le SDEF est présent sur LinkedIn. Ce réseau social principalement utilisé par des professionnels nous permet de présenter en temps réel nos activités et d'échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDEF.



Journée de convivialité

Chaque année, les équipes du SDEF et de la SEM se retrouvent pour une journée conviviale. Cette année, le rendez-vous était donné dans le Nord-Finistère sur la belle ville côtière de Carantec.

La journée s'est déroulée en deux temps :

Matin : Visites d'infrastructures du SDEF et de la SEM à Landivisiau :

- Station GNV de Landivisiau
- Centrale solaire de Landivisiau

Après-midi : Activités au choix sur la commune de Carantec

Une journée sous le soleil propice au partage et à la convivialité.



Les évènements

Breizh transition

Les 4 et 5 décembre 2025, s'est déroulée la 6e édition du salon Breizh transition. Partenaire depuis la première édition, le SDEF était présent sur les deux jours.

Cet événement qui rassemble les acteurs publics et privés de la transition énergétique a proposé un programme riche de 4 conférences et de plus de 20 ateliers. Ces rencontres ont permis d'aborder et d'échanger sur les nouvelles mobilités, la transition numérique, la transition énergétique ou encore sur l'économie circulaire.

Durant ces deux jours, le SDEF a participé à deux ateliers :

- Jeudi 4 décembre à 16h15 : la transition LED

La commercialisation des lampes à décharge se termine en janvier 2027. Quelle est la situation en Bretagne sur le parc d'éclairage extérieur et son évolution ?

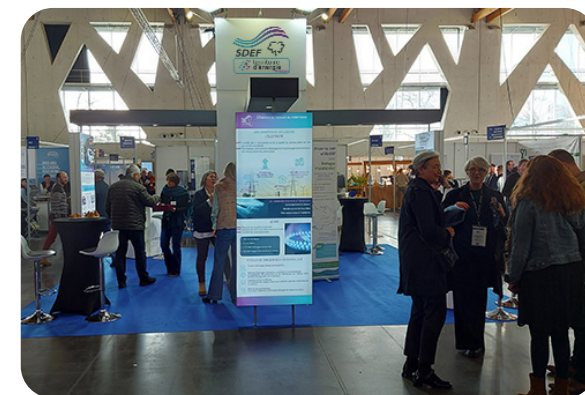
Avec la participation de Christophe Hemon responsable du pôle éclairage public du SDEF, Loïc Lecler président de l'AFE (Association Française de l'éclairage) et Pascal Benoît responsable Grands comptes Lampes chez Signify.

- Vendredi 5 décembre à 14h :

Solutions proposées par le SDEF pour le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire.

Avec la participation de François Jeffredo responsable du pôle énergie du SDEF.

Notre filiale Bretagne Mobilité GNV a également participé à une conférence le jeudi 4 décembre à 14h30 afin d'aborder et de présenter les énergies locales au service de la mobilité décarbonée. Étaient présents autour de la table : Christophe Laly de Bretagne Mobilité GNV, Yannick Laurent membre des Biogaziers du bout du monde, Alain Raguenees directeur territorial Bretagne adjoint GRDF, François Bignon directeur des services aux collectivités Bretagne Véolia et Didier Arenal CEO EHM.



La sensibilisation des jeunes publics

L'une des missions du SDEF est également la sensibilisation du public. Pour cela, le syndicat dispose de deux expositions : «Le parcours de l'énergie» dans les locaux de Landivisiau et «Tous acteurs de notre futur énergétique» en version mobile. Toutes les deux sont disponibles gratuitement à destination des écoles ou des communes, il est également possible de programmer des animations avec du public.

L'objectif de ces expositions est de sensibiliser les publics aux sujets de l'énergie et de la transition énergétique. Les visites peuvent également s'accompagner d'ateliers d'animation ou de visites de sites de production d'énergies renouvelables.

LE PARCOURS DE L'ÉNERGIE

Cette exposition, située à Landivisiau, sensibilise le visiteur au cheminement de l'énergie, depuis sa source jusqu'à son utilisation.

L'exposition s'articule sous la forme d'un parcours en 4 espaces : les ressources d'énergies, la transformation de l'énergie, son acheminement et ses utilisations au quotidien.

L'objectif est de créer un questionnement chez le visiteur en lui permettant de saisir les enjeux de l'énergie. L'exposition répond à des exigences environnementales qui démontrent une cohérence entre le message et son support.

TOUS ACTEURS DE NOTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE

L'exposition permet d'envisager les grands enjeux de la transition énergétique : climat, mobilité, urbanisme, gestion de l'énergie et conclure sur les transformations des territoires.

En fin de visite, la réalité augmentée de l'Île d'Ouessant permet de mieux mesurer l'importance des changements à venir et le rôle de chacun dans la réussite de la transition.

Cette exposition est en version mobile, elle peut donc être installée dans les écoles, les mairies et différents bâtiments publics.



PROGRAMMATION DE NOS EXPOSITIONS POUR 2025

Période	Etablissement
du 20 au 31 janvier	Mairie de Briec
du 27 février au 4 avril	Mairie de Scaër
du 8 au 22 septembre	Collège Saint Joseph de Fouesnant

Contact

Lisa GLOAGUEN

lisa.gloaguen@sdef.fr

07 63 31 05 44



Lexique

ABF : Architecte des Bâtiments de France

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie

AMII : Appel à manifestation d'intention d'investissement

AODE : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité

ATU : Avis de Travaux Urgents

BTHD : Bretagne Très Haut Débit

CEE : Certificats d'Économies d'Énergie

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CRAC : Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire

CRITÈRE B : Il constitue la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures

CUMAC : Cumulé actualisé. Le kWh cumac est l'unité quantifiant les certificats d'économies d'énergie

CVC : Chauffage, ventilation et climatisation

DMA : Départ Mal Alimenté

DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

DSLAM : Multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique

DT : Déclaration de Travaux

DSP : Délégation de Service Public

EDF : Électricité De France

ENEDIS : Gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité (ex. ERDF)

EP : Éclairage Public

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

FTTH : Fiber To The Home = Fibre optique jusqu'au domicile

GDO : Gestion Des Ouvrages

GRDF : Gaz Réseau Distribution France

GTB - GTC : Gestion technique de bâtiment, Gestion technique centralisée

ICS : Informations Commercialement Sensibles

LOI NOME : Loi du 7 décembre 2010 portant sur la « Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité »

MAÎTRE D'OEUVRE : Personne physique ou morale chargée de la conception et du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage

MAÎTRE D'OUVRAGE : Personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en oeuvre ou réalisé. Il en est le commanditaire.

Il définit un cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget et le calendrier prévisionnel des travaux.

MDE : Maîtrise de la Demande en Énergie

MED : Montée En Débit

NRA/NRO : Noeud de Raccordement Abonnement Noeud de Raccordement Optique

PAMELA : Programme d'AMélioration Esthétique des Lignes Aériennes

PBO : Point de Branchement Optique

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PCRS : Plan de Corps de Rue Simplifié

PCT : Part Couverte par le Tarif

PEB : Pôle Énergie Bretagne qui regroupe les quatre syndicats d'énergie bretons et Brest Métropole.

PEIM : Plan Exceptionnel d'Investissement et Maintenance

PTF : Proposition Technique et Financière

REDEVANCE R2 : Redevance contractuelle dite « d'investissement » fixée par le cahier des charges de concession et versée par ENEDIS au SDEF en fonction des travaux réalisés sur le réseau

RÉSEAU HTB : Réseau Haute Tension B. En courant alternatif : $U_n > 50 \text{ kV}$

RÉSEAU HTA : Réseau Haute Tension A ou moyenne tension. En courant alternatif : $1 \text{ kV} < U_n \leq 50 \text{ kV}$

RÉSEAU BT : Réseau Basse Tension. En courant alternatif : $50 \text{ V} < U_n < 1 \text{ 000 V}$

SDE : Syndicat Départemental d'Énergie

SDI : Schéma Directeur d'Investissement

SIG : Système d'Information Géographique

SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie

TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

TICFE : Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité

TSE : Tarifs Sociaux de l'Énergie

TPN : Tarif de Première Nécessité

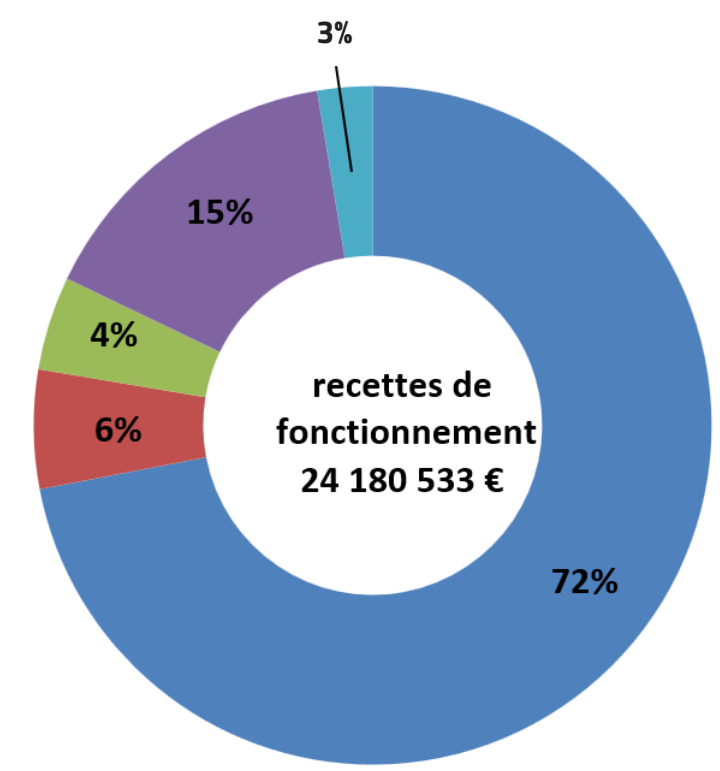
TST : Travaux Sous Tension

TURPE : Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité

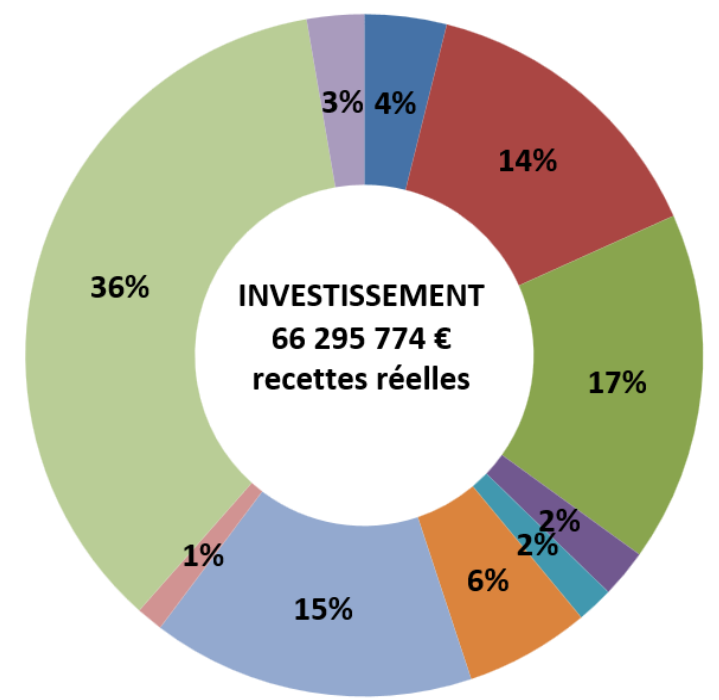
VRG : Valorisation des Remises Gratuites

Directeur de la publication : Antoine Corolleur
Co-directeur de la publication : Jacques Monfort
Rédaction : les services du SDEF : Jacques Monfort, Emmanuel Quéré, Christian Henaff, Lisa Gloaguen, Morgane Boulière, Laurence Le Velly, Didier Rochard, François Jeffredo, Christophe Hémon, Thomas Le Poulichet, Anaïs Belleil, Jérémy Geffroy, Laurent Rezette, Sébastien Bourhis, Pierrick De Beaucorps
Conception graphique : Lisa Gloaguen
Charte graphique : SDEF - *Crédits photos* : SDEF, Fotolia, Unsplash
Journal imprimé dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.

Budgets - les recettes

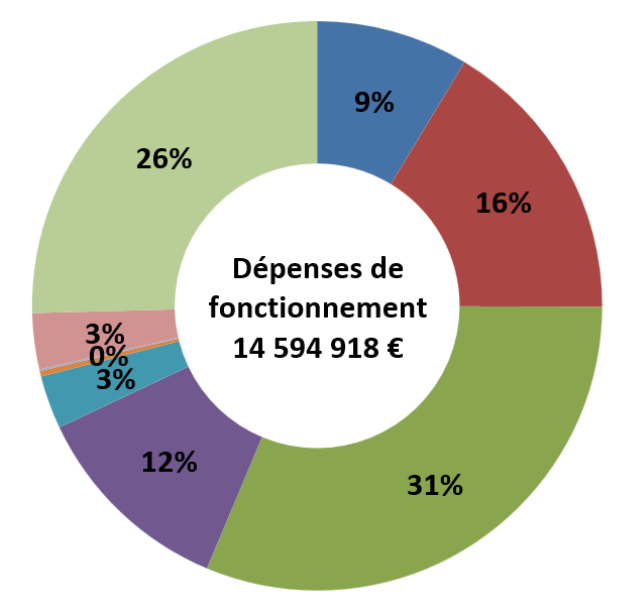


- Accise sur l'électricité
- Participation communes éclairage public
- Redevance de concession
- Subventions et FACE
- Opérations d'ordre

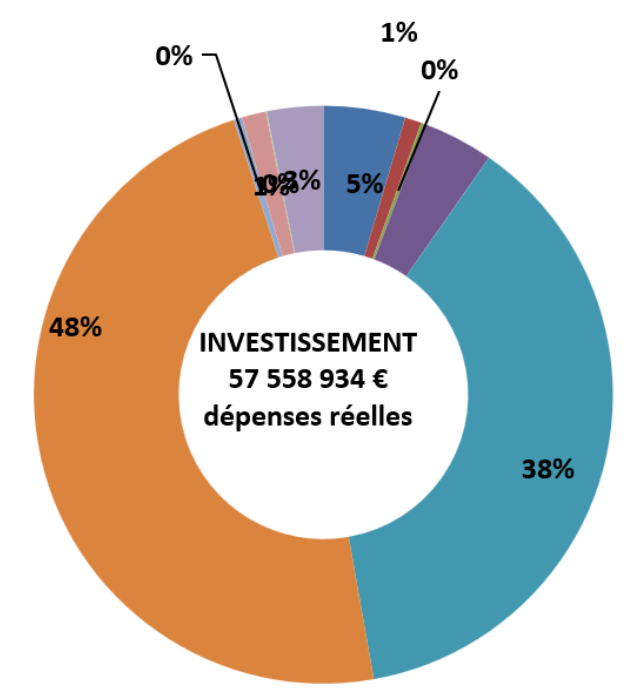


- FCTVA
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Subventions du FACE
- PCT
- Programme PAMELA
- Redevance investissement R2
- Participation des collectivités et tiers
- Autres subventions et recettes
- Emprunts

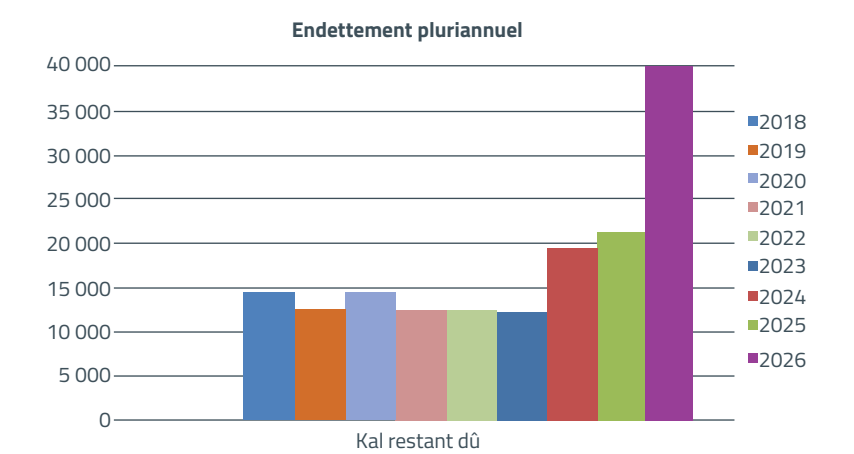
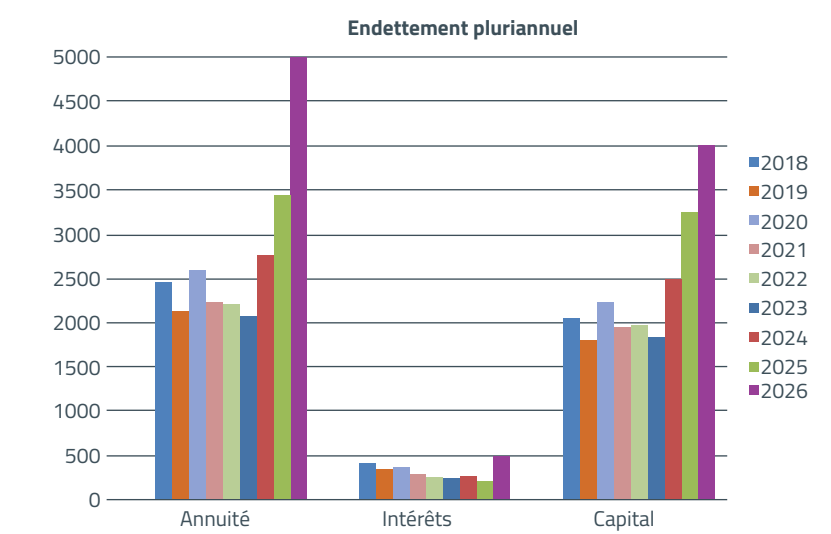
Budgets - les dépenses



- Frais de gestion général
- Entretien/maintenance EP
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Reversements TCCFE
- Dotations aux amortissements



- Remboursement des emprunts
- Etudes
- Financement budgets annexes
- Investissements réseaux EP
- Investissements réseaux électriques
- Autres dépenses
- Capital SEM
- Autres immo financières
- Opérations pour compte de tiers



70

70

71

71

Siège

9 allée Sully
29000 QUIMPER

Antenne nord

Rue Robert Schuman
29400 Landivisiau



Syndicat Départemental
d'Énergie et d'Équipement
du Finistère

02 98 10 36 36
contact@sdef.fr

www.sdef.fr

